

EXP: COMPL BIBLIO
 BIBLIOTHEQUE SAINT-DO
 510, DESROCHERS, C.P.
 ST-DONAT, P.Q
 JOT 2C0

JEAN GOUTU

On trouve de tout
 ...même un ami

*Bonne et
 heureuse
 Année!*

**CAMERA
 EXPERT**

Tél.: (819) 326-4504
 Fax: (819) 326-3019
 8, rue Hôtel de Ville
 Ste-Agathe-des-Monts

PHOTOS

Téléboutique
Bell

Le Journal Altitude

1350

• SAINT-DONAT •
 JANVIER 1999

VOLUME 27 • No 3
 22 pages

Nouvelles de Saint-Donat,
 Notre-Dame-de-la-Merci,
 Chertsey, Entrelacs
 et régions

55¢

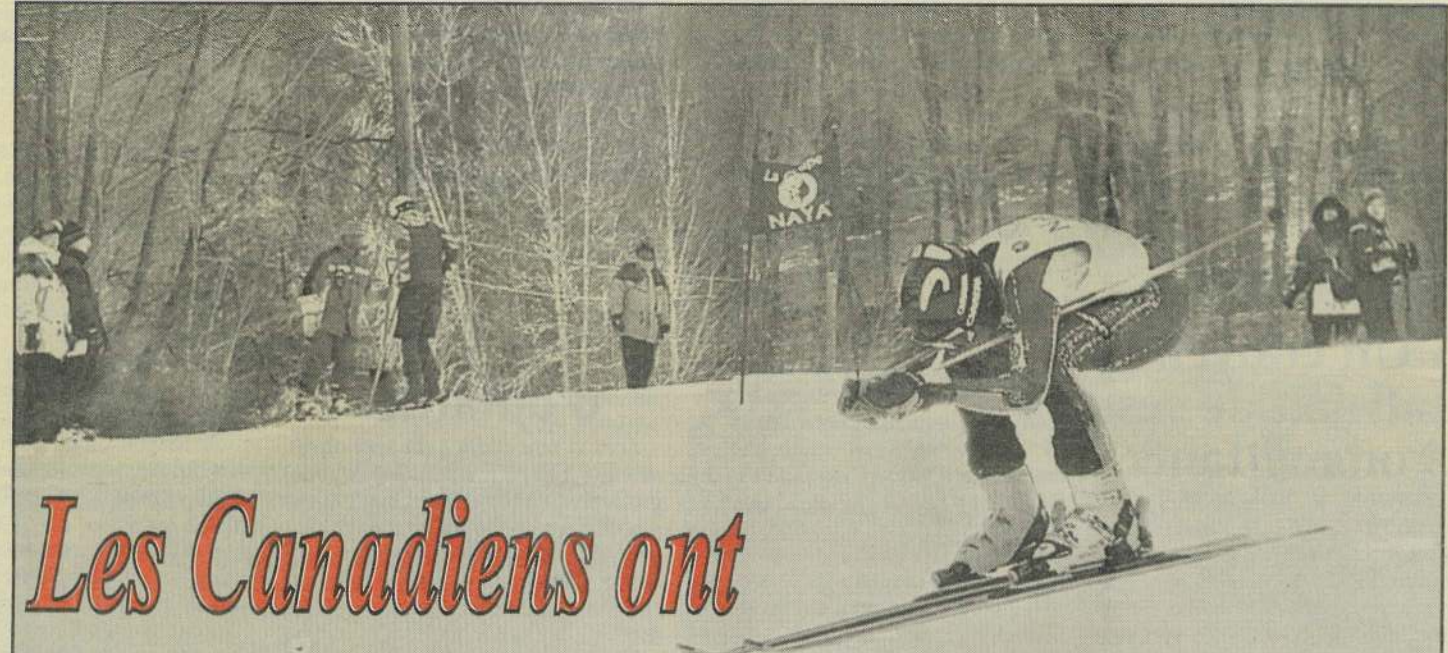
Début des travaux de construction de plus de 100 chalets ce printemps

par Jean Lafortune

La demande de permis de construction pour le développement domiciliaire de la "Montagne Rioux", adjaçante au Mont Garceau, a été officiellement reçue à l'Hôtel de ville de Saint-Donat il y a quelques semaines.

Il s'agit d'un projet de construction de chalets individuels de luxe en montagne dont le nombre devrait éventuellement atteindre 150 unités. La première phase prévoit la construction de chalets dont la construction devrait débuter dès ce printemps. C'est le propriétaire des terrains et acquéreur de l'ancienne Perrière, M. César Assouad, qui en est le promoteur. Ce dernier est également le seul actionnaire du complexe des condos Bellevue, voisin du domaine Garceau.

Selon les renseignements officiels obtenus, ces chalets, de dimension moyenne mais de conception moderne, offriront tous les services et seront tous dotés d'un foyer. Les locataires auront le choix entre des unités d'une ou plusieurs chambres à coucher et auront également un droit d'accès au lac Archambault. □



Les Canadiens ont bien fait à la Course Naya à Saint-Donat

(JL) - La température exceptionnellement clémente du mois de décembre n'a pas eu raison de la tenue de la course Naya, slalom géant pour garçons et filles, au Mont Garceau les 14 et 15 décembre.

Cette compétition de grand calibre, s'inscrivant dans le cadre de la Coupe du monde et sanctionnée par la Fédération internationale de ski (FIS), réunissait des jeunes du Canada, des États-Unis, de Grande-Bretagne et du Japon.

Ce sont des Canadiens qui, à l'issue de ces deux journées, ont remporté la palme: Melissa Dolezel chez les femmes et Christian Chedel chez les hommes. Rappelons que dans les Laurentides, seulement deux centres sont homologués pour ce type de compétition, soit Garceau et Tremblant.

Lebeau Vitres d'autos

D É M A R R E U R À D I S T A N C E

- DISTANCE DE DÉMARRAGE à partir de JUSQU'À 500 pi
- POUR TRANSMISSION MANUELLE ET AUTOMATIQUE

179.95\$
 Inst. incluse • Taxes en sus

777, Principale, Ste-Agathe Sud 1-800-263-2710 326-2882

Desrosiers
 FORD
 Ste-Agathe

ACHETEZ DIRECTEMENT
 DU PATRON

Louis Desrosiers
 90, boul. Morin (Route 117) 1-800-567-6702

F. Allard, B. Gagnon et Associés Pharmaciens

membre du groupe **Obonsoins**

PROGRAMME DE PRISE EN CHARGE DU TABAGISME
 Vous désirez cesser de fumer, votre pharmacien(ne) vous offre de l'aide, du support et des conseils.

398, Principale
 424-2626

• ÉDITORIAL •

La résolution du nouvel an du conseil municipal

Le Grand Dictionnaire d'Américanismes traduit le terme *caucus* comme étant une Réunion des membres locaux d'un parti politique en vue d'arrêter leur programme, leur ligne de conduite, de nommer leurs candidats etc. Pour sa part, le dictionnaire américain

Mansion's traduit ce terme en Comité électoral, et même "clique politique". S'il faut se fier à ces définitions, on pourrait comprendre qu'à Saint-Donat, le conseil municipal est bien formé d'un caucus comprenant six conseillers, en y ajoutant sans doute le maire, mais on pourrait aussi comp-

ter parmi eux deux ou trois membres qui forment l'opposition, même si certains conseillers n'aimeraient pas se voir étiquetés de la sorte.

Dans notre vocabulaire de politique nord-américaine, le mot caucus est plutôt utilisé pour signifier le regroupement de tous les élus en séance pré-

paratoire en vue de le mettre sur pied le processus à suivre pour la bonne gouvernance des affaires municipales, provinciales ou nationales. C'est ce genre de formation qui aurait dû confectionner notre dernier budget voté en conseil en décembre, mais préparé par un comité des finances, car à Saint-Donat, les caucus, ça n'existe plus, du moins pour un certain temps, le maire ayant décidé de procéder de la sorte pour les raisons qu'il a données publiquement.

S'il faut en croire les versions qui émanent de l'hôtel de ville faisant état de l'atmosphère quelque peu décousue, tantôt par obstruction systématique, tantôt par l'attitudes intempes-tive de certains conseillers en pleine séance de caucus, attitudes qui transpirent même en plénières séances du conseil, on peut comprendre l'exaspération du maire et de certains de ses collègues de travail.

Mais il s'agit là — l'abolition du caucus — d'une situation d'exception

qui ne saurait durer. Sinon, on risque de voir l'anarchie s'installer à l'hôtel de ville, là même où les décisions doivent être prises en collégialité, même si non à l'unanimité. Il y en a plus dans sept têtes que dans cinq, comme l'a dit le maire lui-même en décembre. Il faudra bien que la situation revienne à la normale le plus tôt possible, même dès janvier 1999 comme l'a souhaité fortement le conseiller Claude Lambert à la dernière réunion du conseil du troisième lundi du mois. Il n'est sûrement pas le seul à penser ainsi.

Tous devront réapprendre à discuter intelligemment, selon un code de déontologie implicite sans qu'il soit nécessaire d'en rédiger un explicitement pour les conseillers municipaux de Saint-Donat. Et que ce souhait devienne LA résolution de l'an nouveau de la part de tous les membres du conseil.

Jean Lafortune

OPINION du lecteur

Un citoyen satisfait de ses commettants

Dimanche le 29 novembre, vers 9 h 30, sur le site de l'installation septique communautaire des Condos des Cimes, j'ai constaté que les eaux usées regorgeaient et qu'elles s'écoulaient sur le sol vers nos propriétés. Ceci est arrivé à plusieurs reprises depuis la construction de l'installation septique.

J'ai contacté M. Jean Michaud, conseiller municipal, pour venir vérifier les dégâts avec moi. Il a aussi pu constater les senteurs nauséabondes qui se dégagent du

terrain d'épuration.

Celui-ci a contacté M. Paquin et M. Mousseau pour constater le problème. En date du 2 décembre 1998, M. Mousseau, l'inspecteur-chef, a envoyé une lettre à l'Association du Syndicat de la Corporation des Cimes pour régler ce problème.

Je voudrais remercier personnellement M. Michaud pour le bon travail sur ce litige qui s'est produit à plusieurs reprises depuis les 10 dernières années, et M. Étienne Mousseau qui a pris les mesures pour faire respecter la loi sur la qualité de l'environnement.

En espérant que ce litige soit réglé pour plusieurs années.

Roger Sansoucy
Saint-Donat

Le vol d'outardes

Lors d'une séance de formation de deux jours dans le cadre du programme de formation Client Plus donné à Saint-Donat en décembre, un des participants a été frappé par la pertinence d'un feuillet portant sur le vol des outardes. En voici le texte.

En début d'automne, quand vous verrez des outardes s'en aller vers le sud en formation "V", vous serez tentés de vous demander pourquoi elles volent de cette façon. D'après des recherches effectuées, il appert qu'en formation "V", chaque fois qu'un oiseau bat des ailes, il crée un déplacement d'air qui produit une poussée vers le haut pour l'oiseau qui suit.

De cette façon, la formation entière augmente sa capacité de vol, soit le trajet qu'elles peuvent parcourir en une étape, d'un pourcentage de 71 %. Ce qui veut dire qu'une formation d'oiseaux peut parcourir 71 % plus de distance qu'un oiseau seul pourrait réaliser.

Vérité fondamentale no 1. Une direction commune et un esprit solidaire peuvent amener une équipe à aller plus loin et avec moins d'effort que ce que chaque individu pourrait accomplir seul. Ainsi, l'outarde qui s'écarte du vol ne ressent plus cette poussée additionnelle et est amenée rapidement à rejoindre le groupe.

Vérité fondamentale no 2. Si nous avons autant de sens commun que les outardes, nous nous joindrons au groupe qui semble savoir où il s'en va et fait preuve de détermination.

Vérité fondamentale no 3. Remarquez que lorsque l'outarde de

tête est fatiguée, car c'est elle qui ouvre le vol et qui ne bénéficie d'aucune aide, elle laisse la place à une autre pour se fondre dans la formation. Il semble donc qu'il est rentable de changer de fonction et de se laisser remplacer par un autre membre de l'équipe.

Vérité fondamentale no 4. Finalement, quand une outarde est malade ou blessée, deux outardes quittent la formation et la suivent au sol pour l'aider, la protéger et l'accompagner jusqu'à ce qu'elle puisse voler à nouveau, ou qu'elle s'éteigne. Alors seulement elles repartent seules, ou se joignent à une formation qui vole aussi vers le sud.

Vérité finale. Si nous avons tous autant de bon sens que les outardes, nous nous aiderons les uns les autres, tout comme elles.

Outrée de voir le conseil scindé

J'ai eu la chance d'assister, le 10 décembre dernier, au concert soulignant le 50^e anniversaire de la "Déclaration universelle des droits humains" au Spectrum de Montréal. C'est en effet le 10 décembre 1948 que les Nations-Unies ont adopté cette Déclaration universelle qui se divise en 30 articles.

Le premier se lit comme suit. Article 1: "Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité".

Quand j'ai lu le *Journal Altitude* de décembre 1998, j'ai été outrée d'apprendre que Monsieur le maire avait scindé le Conseil en deux et qu'il avait, par surcroît, muselé deux de ses membres.

En tant qu'initiatrice du Parti-Pris de St-Donat lors des élections de novembre 1997, je trouve inadmissible cette attitude qui empêche des personnes élues par le peuple

d'exercer leur droit de le représenter.

M. Gilles Parent et Mme Diane Bénard, avec qui j'ai discuté souvent, sont comme vous et moi profondément attachés à Saint-Donat, et même s'ils ne sont pas nés ici, ils croient que le développement de notre municipalité passe par la concertation de tous les groupes qui la composent.

Les écarts de langage au sein d'un caucus sont monnaie courante, et puisque nul ne détient la vérité, il serait avantageux, pour tous et chacun, de reconsidérer cette décision qui, à mon avis, va tout à fait à l'encontre des Droits et Libertés et à l'encontre du mieux-être de tous les citoyens de Saint-Donat.

Une telle attitude contribue malheureusement à semer la discorde et à placer des groupes de citoyens en constante compétition; les malaises s'amplifient et les solutions deviennent plus rares et plus complexes.

Françoise Nadon
Saint-Donat

Un couple reconnaissant

Suite à la maladie, nous avons eu depuis deux ans à nous battre avec la bureaucratie, et je veux profiter de la nouvelle année pour remercier toutes les personnes qui nous ont offert si gentiment et gratuitement leur aide: Léo et Marielle Juteau, André et Odette Therrien, André et Claudette Guérin, Florian Longpré, Monique Forget ainsi que la famille Léonard. À tous, je leur souhaite une Bonne et Heureuse Année et les remercie. À ceux qui profitent du fait que nous soyons plus vulnérables pour nous piétiner et ainsi redorer leur image, je leur souhaite de rencontrer des gens comme ceux qui nous ont aidés, car ils en auront sûrement plus besoin que nous.

Colette Léonard Lamarche
Saint-Donat

ÉDITION DE FÉVRIER 1999

DATE LIMITE POUR MESSAGES ET PUBLICITÉS:

3 FÉVRIER 1999

Le Journal Altitude

Conception graphique, édition électronique par Altitude Communications, Saint-Donat. Imprimé par: Imprimerie Léonard inc. Saint-Jovite (Québec).

Adresse postale:
Place Monette
426, rue Principale
C.P. 1350
Saint-Donat-Montcalm
(Québec) J0T 2C0

Tél.: (819) 424-2610
Tél. résidence: (819) 424-5528
Fax: (819) 424-3615

Une publication
COGEPLAN

Répertorié dans
CARD

(Canadian Advertising Rates & Data)

Envoi de publication. Enregistrement n° 08892. Toute reproduction de texte, photo ou publicité est strictement interdite sans autorisation écrite de la direction. Bien que toutes précautions aient été prises pour assurer la rigueur des renseignements, le journal ne peut se tenir responsable des erreurs ou négligences et se réserve le droit de corriger ou rectifier les erreurs. Les opinions exprimées dans le Journal Altitude sont celles de l'auteur et n'engagent en rien la direction du Journal. Aucune lettre anonyme ne sera publiée.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec

Éditeur:
Martin Lafortune
Rédacteur en chef:
Jean Lafortune
Directrice de la publicité:
Nathalie Boussion



Saint-Donat est jumelée à Lans-en-Vercors



Yves Paquin
maire

Une nouvelle année

Chers citoyennes et citoyens,

L'année 1998 est déjà derrière nous et nous voici à l'aube d'une année très prometteuse.

Tous d'abord, j'aimerais vous dire que l'anneau de glace autour du sentier Colvert est complété. Tous les amateurs de patinage sont invités à s'y rendre. Par le fait même, cet été, ce sera le prolongement de la piste cyclable.

Vous savez que depuis quatre ans, nous essayons de convaincre les gens du ministère des Transports que la jonction des routes 329 et 125 est très dangereuse. Enfin, ils ont accepté notre hypothèse. Cette intercession n'est pas dénuée de succès pour les gens de Saint-Donat et surtout pour ceux qui viennent à Saint-Donat pour une première fois. Ainsi,

d'ici deux ans, nous verrons une nouvelle façon d'arriver à Saint-Donat.

Autre nouvelle: Saint-Donat vient d'être acceptée par la Fédération de course à pied du Canada comme étant la municipalité où se dérouleront les Jeux canadiens du 100 kilomètres à l'automne 1999, dans le cadre du Week-End des Couleurs.

Il ne faudrait surtout pas oublier qu'en 1999, tout au cours de l'année, plusieurs activités seront organisées par la Société historique de Saint-Donat afin de souligner le 125^e anniversaire de notre municipalité.

Un projet de construction de chalets en bordure du Mont Garceau devrait être mis en branle au printemps 1999. La location d'environ 100 chalets favorisera sûrement le développement de l'économie de Saint-Donat.

Enfin, notre projet de route entre Saint-Donat et Tremblant demeure

toujours une priorité pour les gens d'ici. Depuis trois ans, nous y travaillons. Les études sont complétées. Il ne reste qu'à prononcer sur l'endroit où devrait passer la route reliant ces deux pôles importants.

À ce sujet, le ministre Guy Chevrette, qui nous a toujours appuyés dans ce dossier, vient d'être nommé ministre des Transports ainsi que responsable de la Faune et des Parcs du Québec. Et, suite aux dernières élections, notre nouveau député, M. Claude Cousineau, a été sensibilisé et soutient également ce projet primordial pour Saint-Donat. Tout est en place pour la réalisation. Donc au cours des prochains mois, des développements plus précis devraient être annoncés.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite une année 1999 à la hauteur de vos attentes.

Le maire
Yves Paquin

LE JARDIN DU CADEAU.



749, rue Principale, St-Donat
J0T 2C0
(819) 424-1113

**Gagnante de décembre:
Jackie Ayotte**

50% de rabais sur les articles de Noël

15% de rabais sur toute la marchandise à prix régulier

Bonne et Heureuse Année!

NetAxis Inc.

FOURNISSEUR D'ACCÈS À INTERNET À SAINT-DONAT


Ligne de service: 1-888-482-8989
Service local: 424-2051
<http://www.netaxis.ca>

SPÉCIAL:

- 9\$/mois illimité
- de minuit à 8:00 am
- 1 adresse électronique (taxes en sus)

ACCÈS ILLIMITÉ

- 4 mois pour le prix de 3 à l'inscription (25\$/mois)
- 25\$/mois • 250\$/année (Taxes en sus)



Pierre Forget,
informaticien
18 ans d'expérience

1799⁹⁹\$ + Taxes

Système MULTIMÉDIA: Intel Pentium II 350 MHZ
 • 64Mo mémoire vive • Souris, clavier
 • 4.3Go disque dur • Win98
 • CDROM 32X • Installation Internet
 • Modem 56Kbps • HP 60 watts+micro
 • Moniteur 15" SVGA NI • 3 mois d'accès Internet GRATUIT (à certaines conditions)
 • Carte de son

Spécifications, quantités et prix sujets à changement sans préavis

LE SEUL SPÉCIALISTE EN INFORMATIQUE À ST-DONAT

SERVICE INFORMATIQUE PIERRE FORGET

424-2051

pierre.forget@st-donat.com
<http://www.st-donat.com/pierremain.html>

RÉSERVATIONS:
(819) 326-7673 ou 1-800-787-7172

INTERNET
www.polyinter.com/sauvagine

La Sauvagine & Restaurant

Réservez tôt pour les Fêtes

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une année 1999 toute en saveur!



Table d'Hôte gastronomique
5 services

36⁵⁰\$

Ouvert du mercredi au dimanche

Notre plus récente vedette vous présente sa nouvelle amie...

La toute nouvelle Mazda Protégé SE 1999

Toujours la plus spacieuse de sa catégorie



Mazda 626 DX 1999



Climatiseur inclus

Lacroix Automobile Itée

Une affaire de Confiance



MAZDA

Coup de foudre! Coup de fougue!
1004, route 117, Val-David

***SANS FRAIS: 1-877-322-3937**

Aux Donatien(ne)s qui nous ont quittés en 1998



Claude Lambert
Historien

Pour la quatrième année consécutive, je vous présente un rappel de ceux et celles qui nous ont quittés en 1998. Je tiens à remercier la paroisse de Saint-Donat de m'avoir permis de consulter ses registres. Note: l'ortho-

graphe des noms est telle qu'on la retrouve aux registres de la paroisse.

Nécrologie 1998

Cet amour envers des êtres chers qui nous ont quittés nous invite à réfléchir sur le sens à donner à notre vie et aux gestes quotidiens que nous posons. Pour leur salut, lisons une dernière fois leurs noms comme une prière.

1. **Hermas Grenier**, fils de Émile Grenier et de Léontine Riopel. Né le 20 janvier 1928 et décédé le 16 novembre 1997. *Sépulture: 2 juillet 1998.* Épouse: Ella Grenier.

2. **Rosaire Villeneuve**, fils de Joseph Villeneuve et de Rose-Anna Juteau. Né le 3 avril 1896 et décédé

le 19 janvier 1998. Épouse: Dolila Duquette.

3. **Réal Lapierre**, fils de Augustin Lapierre et de Simone Desgranges. Né le 5 juin 1930 et décédé le 3 février 1998. Épouse: Suzanne Lapierre.

4. **Jean J. Lavoie**, fils de Joseph Lavoie et de Isola Simard. Né le 13 avril 1919 et décédé le 5 février 1998. Épouse: Jeannette Alarie / Colombe Godon.

5. **Florence Léveillé**, fille de Auguste Léveillé et de Malvina Latreille. Née le 15 février 1921 et décédée le 17 février 1998. Époux: Maurice Juteau.

6. **Claude Lavoie**, fils de Emmanuel Lavoie et de Albertine Villeneuve. Né le 10 avril 1940 et décédé le 18 mars 1998.

7. **Jacques Riopel**, fils de Ernest Riopel et de Marie-Blanche Aumont. Né le 22 novembre 1941 et décédé le 24 mars 1998. Épouse: Nicole Fleury.

8. **Alice Morin**, fille de Euclide Morin et de Rosanna Aubin. Née le 6 janvier 1920 et décédée le 1^{er} avril 1998.

9. **Agathe St-Pierre**, fille de Hormidas St-Pierre et de Sarah Gaudet. Née le 9 mai 1931 et décédée le 4 avril 1998. Époux: Jean-Marc Hamel.

10. **Roger Houle**, fils de Rosaire Houle et de Germaine Simard. Né le 14 mai 1925 et décédé le 5 avril 1998. Épouse: Germaine Deslauriers.

11. **Roland Desmeules**, fils de Omer Desmeules et de Marie-Anne Laferrière. Né le 29 septembre 1909 et décédé le 6 avril 1998. Épouse:



Fait extrêmement rare (on comprendra pourquoi), une photo prise à la sortie de l'église alors qu'une famille porte un des siens en terre. Un simple cercueil de bois prend place dans un chariot tiré par deux chevaux. Le cortège descendra la rue Allard pour emprunter la rue Principale en direction sud jusqu'au cimetière paroissial. À cette époque, le transport des défunts se fait, à la campagne, par des voitures à chevaux. Point de corbillard luxueux comme dans les grandes villes.

Germaine Charbonneau.

12. **Roch Coutu**, fils de Fernando Coutu et de Justine Granger. Né le 30 août 1908 et décédé le 15 avril 1998. Épouse: Aurore Lévesque.

13. **Roch Desrochers**, fils de Émile Desrochers et de Rose-Anna Lévesque. Né le 25 janvier 1934 et décédé le 29 mai 1998. Épouse: Lucienne Grenier.

14. **Charles Duval**, fils de Jean-Christophe Duval et de Leda Turmel. Né le 12 février 1921 et décédé le 4 juin 1998.

15. **Cécile Rivet**, fille de Joseph Rivet et de Marie Rivard. Née le 29 juillet 1898 et décédée le 20 juin 1998.

16. **Claudette Lemire**, fille de Louis-Georges Lemire et de Simone Bolduc. Née le 1^{er} février 1951 et décédée le 17 août 1998.

17. **Margaretha Gendut**, fille de Joseph Gendut et de Caroline Sneider. Née le 30 août 1932 et décédée le 4 septembre 1998. Époux: Ernest Isermann.

18. **Gaétan Charbonneau**, fils de Lucien Charbonneau et de Cécile Beauchamp. Né le 4 octobre 1937 et décédé le 6 septembre 1998. Épouse: Aline Béland.

19. **Rollande Bondaz**, fille de Edouard Bondaz et de Berthe Brault. Née le 29 août 1921 et décédée le 7 septembre 1998. Époux: Jean-Paul Desautels.

20. **Robert G. Jr Choquette**, fils de Robert Choquette et de Pierrette Lussier. Né le 15 octobre 1980 et décédé le 19 octobre 1998.

21. **Irène Lavoie**, fille de Donat Lavoie et de Berthe Simard. Née le 24 avril 1928 et décédée le 30 octobre 1998. Époux: Jules D. Bélanger.

22. **Georgette Lavoie**, fille de Emmanuel Lavoie et de Albertine Vil-

SUITE EN PAGE 5

Imprimex
Imprimerie Commerciale
424-7334
www.imprimex.com

- Cartes d'affaires
- En-têtes de lettres
- Enveloppes
- Factures
- Circulaires dépliant
- Billets

Photocopie Couleur
Impression Couleur
Grand Format
NOUVEAU
Conception & Hébergement
de sites INTERNET

NOUVEAU À ST-DONAT

 **Diane Monette**
Audioprothésiste



PROTHÈSES AUDITIVES
Bouchons protecteurs pour l'eau et le bruit
Piles et accessoires
Visites à domicile pour personnes à mobilité restreinte

NOUVEAUTÉS

Prothèse auditive

- * miniature pratiquement invisible
- * programmable et automatique
- * numérique

SANS FRAIS

- * examen de dépistage de la surdité
- * prothèse auditive payée par la R.A.M.Q. (si admissible)
- * tentez l'expérience d'une audition améliorée pendant une période de 30 jours (sans frais)

VISA

SUR RENDEZ-VOUS

1-888-672-9939 (sans frais)

519 A, Principale, St-Donat

(édifice de M. Alain Clec'h arpenteur géomètre)



À Tous, et à Mes Cher(e)s Client(e)s,

C'est avec grand plaisir que je vous invite chez moi pour vos coupes de cheveux. J'ai quitté Coup d'Oeil Coiffure. Je continuerai à vous coiffer professionnellement désormais à mon salon, qui se situe à même ma maison sur la rue Béland. Je serai plus disponible et vous serez aux petits soins. Merci de votre grande compréhension. Je profite de l'occasion pour vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année 1999!

Geneviève Gilbert

SALON DE COIFFURE CHEZ GENEVIÈVE

222, rue Béland

424-4420

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi: 8h à 17h et 19h à 21h
Jeudi: 8h à 17h et 19h à 21h
Vendredi: 8h à 18h et 19h à 21h
Samedi: 8h à 17h

Augmentation des dépenses au budget 1999 de St-Donat

par Jean Lafortune

Lors d'une assemblée d'ajournement du conseil municipal de Saint-Donat le mercredi 23 décembre dernier, le maire Yves Paquin a rendu public le projet de budget 1999 tel que préparé par le comité des finances de la municipalité. On sait que les travaux de ce comité remplacent ceux effectués précédemment en caucus. Quatre conseillers sur six siègent sur ce comité. Le projet de budget a été adopté par quatre conseillers le soir-même à l'issue de sa présentation.

Le budget 1999 est de l'ordre de 6 092 807 \$ par rapport à 6 013 654 en 1998, soit une augmentation de 79 153 \$, une hausse de 1,3 %.

Lors de la présentation de ce projet budgétaire, le maire a tenu à souligner que le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière pour 1999 n'avait pas simplifié la tâche dans sa préparation. En effet, les rôles sont déposés du nouveau rôle sont de 372 466 302 \$ par rapport à 408 182 283 \$ l'an dernier, soit une baisse de 35 715 918 \$, ou 8,8 %.

Dans ses grandes lignes, le budget de Saint-Donat pour 1999 prévoit une augmentation globale des dépenses de l'ordre de 79 153 \$, soit 1,3 % par rapport à l'année dernière. Il y aura augmentation du taux de la taxe générale qui

passera de 0,96634 \$ par 100 \$ d'évaluation à 1,10129 \$, soit une augmentation de près de 14 %. Mais encore ici, il faut tenir compte du nouveau rôle d'évaluation, un facteur indépendant de la volonté des membres du conseil municipal.

Le budget impute une diminution de la taxe pour le fonds de roulement de l'ordre de 14,2 %, une augmentation du tarif pour la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles pour les unités d'habitations résidentielles, une diminution des tarifs touchant l'aqueduc et l'égout et une diminution des frais de remboursement d'emprunts en capital et intérêt de l'ordre de 10,5 %.

Les dépenses

À l'administration générale, les membres du comité des finances ont prévu une augmentation des dépenses de 13,1 %. Les principales raisons: mise en place d'une réserve en prévision du règlement des conventions collectives pour les cols blancs et bleus ainsi que pour les policiers et les cadres, et une augmentation des émoluments des conseillers de l'ordre de 2 000 \$.

Au niveau du service de la police, le maire Paquin a souligné que le budget des dépenses augmentera de 18,5 % "principalement dû au fait, dit-il, que nous souhaitons augmenter la présence policière sur le territoire. Égale-

ment, il faut prendre en compte que nous avons procédé à l'acquisition de l'ancien poste de la Sûreté du Québec (rue Principale), ce qui occasionne des frais d'entretien supplémentaires."

Au service de protection contre les incendies, il y aura augmentation de 25,1 % due, en premier lieu, au budget de formation des pompiers qui passera cette année de 8 000 \$ à près de 40 000 \$; cette augmentation ne sera pas récurrente dans les années à venir. De plus, les costumes des pompiers devront être renouvelés sur quelques années selon les nouvelles normes de la CSST.

Au transport: augmentation de 10,2 %. Éclairage de rues: pas de nouvelles dépenses. Hygiène du milieu: augmentation de 4,5 % (travaux aux étangs d'épuration). Urbanisme et mise en valeur du territoire: augmentation de 11,4 % (hausse des subventions à divers organismes). Transport-santé: rien de changé. Loisirs, parcs et bâtiments: augmentation de 12,9 % (nouveaux aménagements paysagers pour le 125^e anniversaire de Saint-Donat et entretien des autres équipements et aménagements). Frais de financement: baisse de 10 %. Dépenses pour renflouer le fonds de roulement: baisse de 22 %. Le fonds spécial de financement imposé par Québec, de l'ordre de 241 647 \$, revient de nouveau en 1999.

Quant à l'augmentation du tarif pour les déchets domestiques, le maire l'explique en raison de deux éléments principaux: augmentation des coûts pour le traitement

des matières recyclables due au fait que cette opération va mieux que prévu et que l'exploitant doit déboursier davantage pour chaque tonne supplémentaire transportée. "À date, de dire le maire, nous recyclons 38 % des matières résiduelles. Le gouvernement du Québec imposera à toutes les municipalités 50 % dès l'an 2000. Nous avons donc un très confortable avance sur bien d'autres à ce chapitre. En 1998, les taxes à payer au contrat de collecte des matières résiduelles avaient été omises au budget. Également en 1998, nous n'avions budgeté que pour une période de six mois pour les industries, commerces et institutions étant donné que le conseil

municipal ne savait pas au moment du budget si ce secteur ne serait pas remis à l'entreprise privée."

Et de conclure M. Paquin: "Nous savons bien que la situation économique est encore difficile. C'est pourquoi nous avons tenté de restreindre les dépenses tout en respectant la capacité de payer des propriétaires de Saint-Donat. L'an dernier, nous vous annoncions de nouvelles politiques en matière de tarification. Nous n'avons pas abandonné l'idée. Cependant, l'exercice est plus ardu que ce que nous avions imaginé. Nous continuerons à explorer cette avenue et nous vous ferons part des développements."

**FOYER AU BOIS & GAZ
POÊLE AUX GRANULES
FOURNAISE À L'HUILE
CHEMINÉE
VENTE & INSTALLATION
RAMONAGE**

Michel Charette, prop.

BOUTIQUE

**720 B, Principale
Saint-Donat
424-4526**

PRÉCISION CHALEUR

Aux Donatien...

SUITE DE LA PAGE 4

leneuve. Née le 29 août 1932 et décédée le 24 novembre 1998. Époux: Marcel Berthiaume.

23. **Marie Poirier**, fille de Placide Poirier et de Colomba Bujold. Née le 2 novembre 1922 et décédée le 6 décembre 1998. Époux: Ludger Issa.

24. **Philippe Morin**, fils de Euclide Morin et de Rose-Anna Aubin. Né le 16 octobre 1922 et décédé le 16 décembre 1998. Épouse: Thérèse Grenier.

25. **Raymond Aubin**, fils de Ovila Aubin et de Marie-Anne Simard. Né le 16 avril 1935 et décédé le 24 décembre 1998. Épouse: Janette Labrèche.

NOTE-LIBERATOR: le monument de guerre des Forces armées canadiennes au cimetière de la paroisse de Saint-Donat est sur Internet. "We Will Remember" War Monument in Canada World Wide Web Site. Ce site est réalisé par le Memorial University of Newfoundland, St. John's. Voici l'adresse Internet: <http://www.stemnet.nf.ca/monuments/pq/st-donat.htm>

www.stemnet.nf.ca/monuments/pq/st-donat.htm

Au printemps 1998, j'avais communiqué avec le Memorial University of Newfoundland pour leur fournir des informations sur la commémoration du 50^e anniversaire (1946-1996) de la découverte du bombardier Liberator à Saint-Donat de Montcalm.


Centralde

Résultats de la campagne 1998

STE-AGATHE:	18 496 \$ (68%)
ST-JOVITE:	7 446 \$ (74%)
ST-DONAT:	5 605 \$ (93%)
LABELLE:	6 732 \$ (103%)
TOTAL	38 279 \$ (76%)

C'est fou

ce qu'une bonne pâte
peut être lente parfois...

Les commerçants seront appelés à se prononcer sur la mise sur pied d'une Sidac à Saint-Donat

par Jean Lafortune

Une soixantaine de commerces de Saint-Donat étaient représentés le

lundi 14 décembre dernier lors d'une rencontre spéciale d'information convoquée par le président de la Cham-

bre de commerce, M. Claude Prescott. Il s'agissait principalement de faire le point sur l'état des finances de la Chambre et de revoir ce que ses membres attendent d'elle.

Il a été établi que dans son concept actuel, le budget annuel de la Chambre s'établit à quelque 180 000 \$: 75 000 \$ pour le bureau d'information touristique, 75 000 \$ pour la promotion de Saint-Donat et 50 000 \$ pour les événements spéciaux. Cette année, au niveau de son financement, la Chambre a vendu pour 38 200 \$ de billets de tirage, réalisant un profit de 22 000 \$, ce qui a permis de couvrir les frais de la Fête multiculturelle, la promotion de la motoneige et la campagne promotionnelle à Télévision

Quatre-Saisons.

Le président Prescott a expliqué aux personnes présentes que la situation financière est plutôt précaire avec 13 000 \$ de comptes à recevoir, dont une bonne partie est irrécupérable. Il a également souligné qu'on ne pourrait répéter l'expérience de financement par la vente de billets de tirage.

Face à une marge de crédit qui ne bouge pas, il a proposé plusieurs avenues possibles: statu quo, statu quo très serré, c'est-à-dire que tout service offert par la Chambre devrait être acquitté sur-le-champ, Sidac, acronyme pour Société de développement commercial, anciennement Société d'initiative et de développement d'artère

commerciale, et enfin une surtaxe municipale. Cette dernière hypothèse a vite été rejetée par le maire Yves Paquin et le conseiller Guy Lorrain présents à cette rencontre.

Les commerçants présents ont semblé attirés par une Sidac comme une façon juste et équitable de faire participer tous les commerçants aux retombées d'activités spéciales, de promotion, de publicité et d'accueil touristique. À l'heure actuelle, 130 commerçants sur une possibilité de 195 sont membres de la Chambre de commerce. Le prix à payer serait approximativement le même que ce qu'il en coûte actuellement pour être membre de la Chambre de commerce. □



COMMUNIQUÉ IMPORTANT NOUVELLES DU CLUB PARADIS DU QUAD DE ST-DONAT

Lors de l'assemblée du 16 novembre 1998 la majorité des membres du conseil municipal ont accepté notre demande afin de pouvoir circuler en Quad (V.T.T.) sur certaines rues et terrains de la municipalité et ce à compter du 01 mai 1999. Lors du dernier communiqué du Paradis du Quad nous vous faisons part d'une demande de subvention au provincial qui a été acceptée en octobre dernier. Cette subvention a permis au club d'engager 2 personnes à temps plein pour travailler dans nos sentiers. Le point de départ se fera de la station Ultramar coin 125 et de la rue du Puits. Nous avons terminé l'aménagement du sentier "secteur village" le 18 décembre dernier. Nos membres pourront donc circuler à partir de nos sentiers jusqu'à Notre-dame-de-la-Merci et St-Côme.

De plus, des démarches sont en cours avec d'autres intervenants afin d'aménager des sentiers conduisant au sommet de la montagne Noire et à la limite du territoire de Ste-Anne des Lacs, dans le secteur de la Rivière Michel, ce qui deviendrait des sentiers praticables douze mois par année.

Nous invitons fortement les propriétaires de Quad (V.T.T.) à devenir membre de Paradis du Quad afin d'être autorisé à utiliser et à avoir accès à tous les autres sentiers du Québec.

Des excursions de groupes sont prévus pour cet hiver:
Le 16 janvier 1999: région de Rawdon-Ste-Anne-des-Plaines

Le 13 février 1999: région Ste-Agathe-St-Adolphe d'Howard-Lac des Iles

Le 13 mars 1999: région Labelle-La Macaza
Pour informations et inscriptions: contactez Michel Blanchette au (819) 424-1633 à Bientôt

Ronald Bouchard
président



Une émission d'Enjeu tounée au Foyer St-Donat

Le dîner de Noël du Foyer St-Donat, réunissant résidents et membres de leur famille, a été célébré d'une façon très spéciale le dimanche 6 décembre dernier puisque nous avions la présence de journalistes et caméramen de Radio-Canada.

Notre établissement a été choisi pour un reportage sur le fait que nous hébergeons deux générations de la

même famille. L'année 1999 étant dédiée à la personne âgée, on pourra voir ce reportage à l'émission Enjeu le mercredi 13 janvier, sur les ondes de Radio-Canada. Nous remercions Mme Jeanne Charbonneau et Mme Marguerite Dufour de nous avoir fait partager leur vécu.

Grâce à la générosité des Chevaliers de Colomb, sous la présidence du

Grand Chevalier Hector Charbonneau, le Père Noël, aidé de la Fée des Étoiles, a remis un magnifique présent à chacun des résidents ainsi qu'aux bénéficiaires du Pavillon Poudrier.

Cette journée a été réalisée grâce à la disponibilité des Chevaliers de Colomb, des Filles d'Isabelle et de nos dévoués bénévoles.

Par ailleurs, le 21 décembre en après-midi, les résidents ont vécu leur messe de Noël anticipée avec crèche vivante. St-Joseph "Guillaume" et Marie "Émilie" étaient fiers de présenter leur petit Jésus "Magalie", bébé de Aline Lanthier.

La chorale de Diane Houle "Les Coeurs Brûlants", accompagnée de Claudette Coutu Simard, a fait participer l'assemblée à cette mémorable célébration. Le curé Auguste a trouvé les mots qui nous ont rappelé que "Noël est la fête de l'amour".

Colette B. Charbonneau
Animatrice

Le député Cousineau compte être à l'écoute des gens dans Bertrand

À la suite d'une victoire marquée surtout par la confiance que la population a témoignée envers Claude Cousineau et le Parti Québécois lors de la dernière élection dans Bertrand, le nouveau député entend bien être à l'écoute des gens en multipliant les rencontres dans tous les secteurs de la grande circonscription qu'il représente.

Il tient à préciser qu'il a beaucoup de pain sur la planche et qu'ensemble, il sera possible d'atteindre les objectifs de son programme. Il réitère ses intentions de consacrer beaucoup d'énergie à l'amélioration de la qualité de vie des plus démunis, aux attentes légitimes véhiculées par les jeunes et aux activités des personnes du troisième âge.

Les spécialistes

les
**Stores
M.P.C. enr.**

720, Principale
St-Donat: 424-2473

Vente & réparation

Service GRATUIT sur
mesure à domicile!
Service GRATUIT pour
installation!

M. Charette

UNE QUESTION DE STYLE

REMBOURRAGE ST-DONAT

souhaite à tous ses Meilleurs Voeux pour
la Nouvelle Année

Profitez d'un
rabais de
20% sur tous
les tissus
jusqu'au 31
janvier 1999
• 15 ANS
D'EXPÉRIENCE



ESTIMATION GRATUITE

• ST-DONAT • 424-2291

Ça y est! Saint-Donat a 125 ans

1874 - 1999. Ça y est, Saint-Donat a 125 ans révolus d'histoire... et d'histoires, et la Société historique de Saint-Donat croit être en mesure de faire revivre 125 années d'histoire à tous ceux et celles qui ont le coeur à la fête, à l'aube de ce troisième millénaire.

Plusieurs dizaines de personnes, à l'invitation de la Société historique, se sont donné le mot pour faire de 1999 une année-souvenir riche en activités et surtout en créativité. Des comités se sont donné des mandats spécifiques afin de raconter l'histoire locale. L'exposition permanente à l'étage d'Art Boréal en est un bel exemple.

"Des organismes s'affairent à rassembler des documents, des fa-

milles fouillent aussi leurs souvenirs, objets, photos etc. pour qu'on se rappelle le courage et l'ingéniosité de nos ancêtres, dit la porte-parole de la Société Française Nadon. Des commerçants mettent tout en oeuvre afin de souligner, de façon originale, cette année 1999 qui marquera, nous l'espérons, un nouveau départ pour Saint-Donat."

Le conseil municipal a, pour sa part, apporté une contribution financière substantielle afin de marquer de belle façon cette année spéciale. "Plusieurs commanditaires se sont dits heureux de se joindre à la Société historique et de participer au succès des différents événements qui s'en viennent," ajoute Mme Nadon. □

Tirage de Noël chez Allard & Gagnon

Le tirage du bas de Noël de la pharmacie Allard & Gagnon, de Saint-Donat, a eu lieu le 21 décembre dernier, et c'est le nom de Nathaly Roussy que Madeleine Mathieu a eu l'heur de tirer au hasard. Le bas de Noël de la gagnante, d'une valeur de 90 \$, contenait, entre autres, un hockey, un casse-tête, des toutous etc. Il s'agissait d'une promotion de la chaîne O'Bonsoin. Dans la photo, on remarque Linda Monette, de la pharmacie, remettant son prix à Nathaly Roussy. (Photo: Altitude)



Qu'est-ce qu'une vision de l'avenir?

par
Françoise Nadon

À l'aube des années 2000, on peut se demander ce qu'est une vision de l'avenir. Je travaille actuellement sur un comité spécial en environnement qui s'appelle E.A.V. (Éducation pour un avenir viable), et j'ai décidé de partager avec les lecteurs, et ce pour quelques mois à venir, mes préoccupations et réflexions sur l'état de notre planète avant d'entrer dans ce troisième millénaire.

Pourquoi je me préoccupe d'environnement? Parce que j'ai des enfants et des petits-enfants et que je suis en contact constant avec des jeunes par le biais de l'enseignement. Je suis profondément convaincue que les changements de mentalité et le retour aux valeurs de base passent inévitablement par l'éducation.

Ainsi, à la question *Quelle éducation pour demain?*, il faut d'abord répondre: "Semer l'espoir". Voilà une condition essentielle qui permettra à la jeune génération de prendre conscience qu'elle a la possibilité d'agir sur le réel, qu'elle garde en elle les ger-

mes du changement. Parce qu'elle est la première génération des sociétés industrialisées à être quasi certaine de posséder moins que celle de ses parents. Nous avons comme devoir de la guider vers un changement davantage qualitatif que quantitatif; une véritable transformation des relations que l'être humain entretient avec ses semblables et avec l'environnement. Amener les jeunes à poser des gestes concrets, si petits soient-ils, est l'ultime but d'une éducation vers un avenir viable.

Les amener à prendre conscience que la somme de leurs petits gestes solidaires dessinera le monde dans lequel ils vivent, est la clé de cette éducation. Cela suppose a priori que les penseurs et les acteurs de l'éducation (parents, enseignants, décideurs) prennent conscience de l'état du monde dans lequel nous nous trouvons pour, soit l'accepter, soit le refuser.

Or, le pire obstacle auquel nous ayons à faire face est bien souvent nous-mêmes. L'être humain jouit d'une capacité d'adaptation absolument phénoménale qui lui a permis de coloniser les moindres recoins de la

biosphère; il peut aussi s'adapter à n'importe quoi, même à des conditions qui, inévitablement, détruisent les valeurs mêmes qui ont donné à l'humanité son caractère unique.

Dans la prochaine parution du *Journal Altitude*, je vous proposerai un exercice des plus révélateurs dans lequel je dresserai pour vous un portrait du monde tel que nous l'envisageons dans 20 ans, soit en 2019, au moment où les jeunes auront franchi la vingtaine et prendront une place active dans la société. □

NOUVEAU

Le Brocanteur

Nous achetons et nous vendons TOUT!

À l'arrière du
PROVIGO ST-DONAT

Tél.: 424-3232
Fax: 424-4827

Et c'est très bien ainsi! Nos pâtes sont peut-être lentes à lever et à cuire, mais ça donne des savoureux et croustés de

bons pains!

Et ça nous donne tout le temps voulu pour vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année!



BOULANGERIE ST-DONAT • 424-2220

413, rue Principale, Saint-Donat

RÉNO-MAX

Rénovation résidentielle & commerciale

Balcocon-trottoir
Patio-terrasse

Pose de portes & fenêtres

Finition de sous-sol

Cuisine & salle de bain

Planchers de bois & céramique

ESTIMATION GRATUITE

Sébastien: Tél.: (450) 228-1045

Cell.: (514) 898-7810

12400, boul. Pauzé, Entrelacs (Québec) J0T 2E0



BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT POUR L'ANNÉE 1999

Tel que prévu à l'article 957 du code municipal, voici la publication du budget de l'année 1999 de la Municipalité de Saint-Donat

REVENUS

Revenus de sources locales

• Taxes foncières générales:	4 101 958 \$
• Taxes de fonds de roulement:	146 496 \$
• Répartitions locales	336 337 \$
• Enlèvement et destruction des ordures:	780 890 \$
TOTAL ACTIVITÉ:	5 365 681 \$

Compensations tenant lieu de taxes

• Gouvernement du Québec	104 838 \$
• Organismes communautaires:	24 146 \$
• Gouvernement du Canada:	4 809 \$
TOTAL ACTIVITÉ:	133 793 \$

Autres services rendus

• Loisirs et culture:	88 454 \$
• Recouvrement de tiers:	41 200 \$
TOTAL ACTIVITÉ:	129 654 \$

Autres revenus de sources locales

• Imposition de droits:	117 850 \$
• Amendes:	77 900 \$
• Revenus de placements:	128 600 \$
• Approbation de soldes disponibles sur règlement d'emprunt:	1 358 \$
• Contrat d'entretien rue Principale:	20 046 \$
TOTAL ACTIVITÉ:	345 754 \$

Revenus de transferts

• Subvention du Gouvernement du Québec:	117 925 \$
TOTAL ACTIVITÉ:	117 925 \$

TOTAL DES REVENUS: 6 092 807 \$

DÉPENSES

Administration générale

• Législation:	103 329 \$
• Application de la loi:	49 500 \$
• Gestion financière et administrative:	534 656 \$
• Évaluation:	43 335 \$
• Gestion du personnel:	60 000 \$
• Autres dépenses de l'hôtel de ville:	93 927 \$
TOTAL ACTIVITÉ:	884 747 \$

Sécurité publique

• Police:	591 213 \$
• Incendie:	175 924 \$
TOTAL ACTIVITÉ	767 137 \$

Transport

• Administration:	59 503 \$
• Voirie:	969 809 \$
• Éclairage de rues:	40 541 \$
• Quote-part C.I.T. Montcalm:	2 500 \$
TOTAL ACTIVITÉ:	1 072 353 \$

Hygiène du milieu

• Aqueduc et égout:	205 577 \$
• Enlèvement et destruction des ordures:	780 197 \$
TOTAL ACTIVITÉ:	985 774 \$

Santé et bien-être

• Transport-santé:	3 500 \$
TOTAL ACTIVITÉ:	3 500 \$

Urbanisme et mise en valeur du territoire

• Urbanisme et zonage:	94 827 \$
• Promotion et développement économique:	97 921 \$
• Subvention programme de revitalisation:	16 000 \$
• Logement O.M.H.:	6 489 \$
• Promotion des activités touristiques:	15 000 \$
• Autres subventions:	84 752 \$
TOTAL ACTIVITÉ:	314 989 \$

Loisirs et culture

• Centre civique Paul-Mathieu:	103 187 \$
• Plage et animation:	48 041 \$
• Parcs et terrains de jeux:	234 610 \$
• Bibliothèque:	73 486 \$
• Aéroport:	9 784 \$
• Service aux équipements:	22 233 \$
• Salaire du directeur:	32 564 \$
• Activités culturelles:	32 342 \$
TOTAL ACTIVITÉ:	556 247 \$

Autres dépenses

• Fonds de roulement:	146 496 \$
• Contribution obligatoire au fonds spécial de financement du gouvernement du Québec:	241 647 \$
• Frais de financement:	1 119 917 \$
TOTAL ACTIVITÉ:	1 508 060 \$

TOTAL DES DÉPENSES: 6 092 807 \$

CONSIDÉRANT que d'après le budget ci-haut, le conseil aura à pourvoir à des dépenses de 6 092 807 \$ incluant le remboursement devant être effectué à son fonds de roulement pour la somme de 146 496 \$, ainsi qu'une somme de 241 647 \$ représentant la contribution exigée par le Gouvernement du Québec pour l'assainissement des finances publiques;

CONSIDÉRANT que les revenus non fonciers s'élèvent à 727 126 \$;

CONSIDÉRANT que pour combler la différence, il est requis une somme de 5 365 681 \$;

CONSIDÉRANT que l'évaluation imposable s'élève à 372 466 302 \$;

CONSIDÉRANT que les revenus générés par le règlement numéro 90-344 assurant la compensation pour l'eau et le service d'égout seront de 107 675 \$

CONSIDÉRANT que les revenus générés par le règlement numéro 90-347 qui impose une tarification concernant les eaux d'aqueduc et d'égout de la municipalité pour acquitter les échéances annuelles en capital et intérêts dus en vertu des règlements numéros 88, 91, 87-269, 87-277, 122,161, 86-251, 88-300, 90-332 et 90-333 seront de 159 608 \$ pour l'année 1999 et pour l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;

CONSIDÉRANT que les revenus générés par les règlements 92-371, 92-393, 93-413, 94-434 et 94-445, qui imposent une tarification concernant les eaux d'aqueduc de la municipalité pour acquitter les échéances annuelles en capital et intérêts dus en vertu de ces règlements seront de 23 932 \$ pour l'année 1999;

CONSIDÉRANT que les revenus générés par le règlement numéro 89-324 seront de 780 890 \$ pour assurer la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 86-251 est de 780 pieds;

CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 87-273 s'élève à 36 664 300 \$;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 88-300 est de 419,9 pieds;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 89-319 est de 420 pieds;

CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 89-320 s'élève à 2 629 300 \$;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 89-321 est de 373,27 mètres;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 90-332 est de 791,65 pieds;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 90-333 est de 414,5 pieds;

CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 90-334 s'élève à 1 361 100 \$;

CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 90-335 s'élève à 5 302 400 \$;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 90-336 est de 586,01 mètres;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 92-393 est de 252,27 mètres;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 92-393-1 est de 267,93 mètres;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 94-431 est de 1 645,45 pieds;

CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 95-469 s'élève à 9 240 500 \$;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 95-469-1 est de 3 628,98 pieds;

CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 93-413 s'élève à 564 300 \$;

CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 92-376 est de 212,57 pieds;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par M. Guy Lorrain, appuyé par M. André Gaudet et résolu à la majorité qu'une taxe générale de 1,10129 \$ par 100 \$ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables de cette municipalité;

Une compensation, dont les différents montants sont fixés au règlement numéro 90-344 soit et sera prélevée sur tous les biens fonds imposables desservis par les réseaux d'égout et/ou d'aqueduc de la municipalité.

Une tarification, dont les différents montants sont fixés aux règlements numéros 90-347, 92-371, 92-393, 93-413, 94-434 et 94-445 soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables desservis par les réseaux d'égout et/ou d'aqueduc de la municipalité.

Une taxe spéciale au taux de 5,31153 \$ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 86-251.

Une taxe spéciale au taux de 0,03206 \$ par 100 \$ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous

les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 87-273.

Une taxe spéciale au taux de 5,59418 \$ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 88-300.

Une taxe spéciale au taux de 0,40238 \$ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 89-319.

Une taxe spéciale au taux de 0,02593 \$ par 100 \$ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 89-320.

Une taxe spéciale au taux de 0,69386 \$ du mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 89-321.

Une taxe spéciale au taux de 6,31592 \$ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-332.

Une taxe spéciale au taux de 4,33051 \$ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-333.

Une taxe spéciale au taux de 0,45852 \$ par 100 \$ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-334.

Une taxe spéciale au taux de 0,06657 \$ par 100 \$ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-335.

Une taxe spéciale au taux de 0,62626 \$ du mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-336.

Une taxe spéciale au taux de 9,33523 \$ du mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 92-393.

Une taxe spéciale au taux de 0,90322 \$ du mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 92-393-1.

Une taxe spéciale au taux de 0,83806 \$ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 94-431.

Une taxe spéciale au taux de 0,03556 \$ par 100 \$ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 95-469.

Une taxe spéciale au taux de 0,25241 \$ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 95-469-1.

Une taxe spéciale au taux de 0,03668 \$ par 100 \$ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 93-413.

Une taxe spéciale au taux de 2,08872 \$ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 92-376.

Une tarification, dont les différents montants sont fixés au règlement 89-324 soit et est imposée et sera prélevée de tout propriétaire occupant et/ou non occupant ayant un ou plusieurs locataires, sous-locataires ou occupant, pour la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles.

Une taxe générale spéciale au taux de 0,03933 \$ par 100 \$ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables de cette municipalité, pour les remboursements à effectuer au fonds de roulement.

Toutes ces taxes seront prélevées selon l'évaluation ou le frontage ou l'unité étant ceux portés au rôle actuellement en vigueur ou selon la manière prévue aux différents règlements pour pourvoir aux dépenses prévues au budget ci-dessus.

Le budget ici adopté pour l'exercice financier 1999 sera publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité.

Ont voté pour la résolution:

M. Guy Lorrain
M. André Gaudet
M. Jean Michaud
M. Claude Lambert

Ont voté contre la résolution:

Mme Diane Bénard
M. Gilles Parent

NOUVEAU à Saint-Donat **VIDÉO ZONE** **EXPRESS**

Vous offre une vaste sélection de:

Primeurs



**Demandez votre
carte de membre
et nos promotions**

Nouveautés



Musique CD



**Jeux Nintendo
Playstation**



LES DÉPANNEURS
**BON
SOIR**
TOUJOURS PRÈS DE VOUS



**Toute l'équipe
vous présente ses...**

**Meilleurs Vœux
pour 1999**

751, Principale à Saint-Donat • Tél.: 424-1361 - Ouvert de 5H à 23H



Antennes Satellite du nord

STAR CHOICE

Bell ExpressVu™ à partir de 12.49\$ /mois

NOUVEAU: SYSTÈME D'ALARME PARADOX

VENTE ET INSTALLATION

- Système de télépar satellite
- Vente, installation et service
- Antenne satellite et conventionnelles

Patrick Riopel,
technicien d'expérience
561-B, Principale, St-Donat **Tél.: 819-424-2965**

Reprise des activités de la Société Alzheimer à Saint-Donat

En ce début de la nouvelle année 1999, les membres du conseil d'administration de la Société Alzheimer des Laurentides transmettent à tous leurs meilleurs vœux de santé, bonheur et paix.

Ils invitent tous ceux qui ont besoin d'information et de soutien sur la maladie d'Alzheimer à les rencontrer lors du prochain café-échange le vendredi 8 janvier, de 13 h à 15 h 30, au Centre de jour du Foyer St-Donat.

EXTRAIT DES COMMENTAIRES DE DIANE BÉNARD RELATIFS À LA PROPOSITION DE BUDGET 1999

Madame, Monsieur
Monsieur le Maire,
Monsieur le Secrétaire-trésorier,
Chers collègues conseillers

J'ai examiné les chiffres de la proposition de budget 1999 soumis par le COMITÉ des FINANCES nouvellement nommé par la majorité du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat et je peux d'emblé affirmer que ce projet de budget comporte une augmentation de la TAXE FONCIÈRE de l'ordre de 300 000 \$ soit un pourcentage égal à 8% D'AUGMENTATION en comparaison au budget 1998.

On doit d'abord établir ici, que sur la somme de trois millions neuf cent soixante mille dollars (3 960 000 \$) de la taxe foncière prélevée en 1998, un montant de plus de cent soixante mille (160 000 \$) était au déficit de l'exercice financier 1997.

Selon l'état des finances publiques soumis par le Comité, il n'y aurait pas de déficit d'envisagé pour l'exercice financier 1998.

Nous sommes donc maintenant en position d'établir que sans le cent soixante mille dollars (160 000 \$) de 1997, la taxe foncière pour 1998 aurait été de l'ordre de trois millions huit cent mille dollars (3 800 000 \$).

Dans la proposition de budget 1999 le Comité des finances propose un montant de quatre millions cent mille dollars (4 100 000 \$) en taxe foncière versus trois millions huit cent mille dollars (3 800 000 \$) pour 1998, soit une augmentation de plus de trois cent mille dollars (300 000 \$) ou près de 8%.

Les faits:

CE MONTANT DE 300 000\$ MADAME, MONSIEUR, ON IRA LE CHERCHER DIRECTEMENT DANS VOS POCHEs.

Pourquoi ont-ils besoin de cette AUGMENTATION de la taxe foncière? On prévoit une augmentation de cinq cent quatre vingt deux mille dollars (582 000 \$) des dépenses en 1999 soit 15% d'augmentation en comparaison des mêmes dépenses au budget 1998.

A titre d'exemple voici les augmentations prévues à certains postes budgétaires:

20% D'AUGMENTATION pour la sécurité publique,

14% D'AUGMENTATION aux loisirs et enfin

13% D'AUGMENTATION à l'administration générale.

Je comprends bien qu'une partie de l'augmentation de 582 000 \$ inclut des dépenses incontournables en 1999 soient:

La signature de 2 conventions collectives qui se traduiront très certainement par une augmentation salariale et le bogue de l'an 2000 qui exigera une formation accrue de notre personnel.

Comparativement à 1998 pourquoi une augmentation de plus 1/2 million des dépenses compressibles?

A-t-on besoin en 1999 d'une augmentation des dépenses de l'ordre de 20% à la Sécurité Publique soit 127 000 \$?

A-t-on bien regardé l'organisation du travail de nos policiers?

Pourquoi, une augmentation des dépenses de 13% soit 63 000 \$ de plus au Service des Loisirs... dans cette période de temps difficile?

Et ENFIN l'administration générale 102 000\$ de plus soit 13% d'augmentation dont une partie importante représente une augmentation directement reliée aux salaires.

le budget 1999 comporte des augmentations substantielles à tous les postes budgétaires.

Est-ce vraiment justifié et raisonnable surtout en pensant que pour l'année 1998 les citoyens avaient déjà vu leur taxe foncière grimper de 11,5%?

Avons-nous fait nos devoirs?

Quelles sont les raisons sérieuses qui provoquent de telles augmentations?

La situation financière de nos citoyens et de nos marchands nous le permet-elle?

Ce pourrait-il que le Comité des finances ait été mis sur une fausse piste par le document (Projet et Discussions Budget 1999 version II) qui comporte des informations incomplètes?

Conclusion:

En terminant, j'aimerais vous faire remarquer qu'en plus de la taxe foncière, nous payons depuis quelques années une taxe additionnelle dite de FONDS de ROULEMENT et que la taxe pour la cueillette des matières résiduelles est très dispendieuse.

La municipalité de Saint-Donat se doit d'améliorer les services que les citoyens s'attendent de recevoir d'eux tout en réduisant les coûts des dits services. En un mot faire plus à un coût moindre.

Si à titre d'administrateurs nous ne prenons pas cet engagement maintenant et ne mettons pas un frein à nos dépenses, nos citoyens fuiront une ville dont les taxes sont trop élevées. Je ne suis pas une experte en la matière, mais je crois que cet exode est déjà commencé et que nos commerces en souffrent déjà beaucoup.

Je suggère donc, que le COMITÉ des FINANCES refasse ses devoirs et j'offre même ma contribution étant CONVAINCUE que quelques jours suffiront pour revoir les dépenses afin que l'exercice se solde par un budget ne comportant aucune augmentation de la TAXE FONCIÈRE.

REVENUS	budget 1998	Proposition 1999	Augmentation
• Taxe foncière: telle qu'établie	3 960 000 \$		
• Déficit 1997 (non récurant)	(160 000 \$)		
• Telle qu'ajustée	3 800 000 \$	4 100 000 \$	300 000 \$ = 8%
• Matières résiduelles	630 000 \$	780 000 \$	
• Fonds de roulement et répartitions locales	550 000 \$	485 000 \$	
• Autres compensations, subventions etc. * incluant 175 000 \$ en 98 insectes piqueurs	1 033 000 \$	727 000 \$	
TOTAL	6 013 000 \$	6 092 000 \$	79 000 \$
DÉPENSES			
• Sécurité publique	640 000 \$	767 000 \$	127 000 \$ = 20%
• Loisirs et culture	493 000 \$	556 000 \$	63 000 \$ = 13%
• Administration générale	782 000 \$	884 000 \$	102 000 \$ = 13%
• Hygiène du milieu	827 000 \$	985 000 \$	158 000 \$ = 19%
• Transport, santé et bien-être Urbanisme et mise en valeur du milieu	1 260 000 \$	1 392 000 \$	132 000 \$ = 11%
TOTAL DÉPENSES COMPRESSIBLES	4 002 000 \$	4 584 000 \$	582 000 \$ = 15%
Financement	1 245 000 \$	1 119 000 \$	
Autres	*766 000 \$	**389 000 \$	
TOTAL	*6 013 000 \$	**6 092 000 \$	79 000 \$

* incluant: Réforme Trudel, insectes piqueurs, déficit (non récurant), fonds de roulement

** Incluant Réforme Trudel et fonds de roulement

Monsieur le Secrétaire-trésorier, Monsieur le Maire, Membres du Conseil, je désire que mon vote et les raisons qui le motive fassent partie intégrale du procès verbal de cette séance spéciale du dépôt du budget 1999.

1- Que je vote contre une AUGMENTATION de la TAXE FONCIÈRE de plus de 300 000 \$ équivalent à 8% d'augmentation en rapport à celle établie en 1998.

2- Aussi que je vote contre une AUGMENTATION des dépenses compressibles de l'ordre de 582 000 \$ équivalent tant qu'à elles à 15% d'augmentation comparativement à celles de 1998.

3- Donc, CONTRE un tel budget.

Merci
Diane Bénard
Conseillère district #2
Municipalité de St-Donat

D'autres gagnantes des tirages Sears

Lors du tirage du comptoir Sears, de Saint-Donat, le 5 décembre dernier, c'est Mme Pierrette St-Jules (à gauche dans la photo) qui a remporté les boucles d'oreilles de diamants et d'or de 14 carats. Au tirage du 19 décembre, Mme Lucille Bazinet a gagné un jeu d'outils et une chaufferette. Rolande Brisson, du comptoir Sears (au centre) leur a remis leurs prix. (Photo Altitude)



Les messages d'erreur sur Windows

Une des principales "joies" de la vie lorsqu'on fait de l'informatique, c'est de voir apparaître à l'écran un message d'erreur généré par Windows. Ce moment rare, toujours attendu avec appréhension, fait monter notre taux d'adrénaline à une vitesse phénoménale et donne l'impression d'avoir fait une erreur quelque part. Ce qui est rarement le cas, s'empresse de souligner l'informaticien Pierre Forget, de Saint-Donat.

Les seuls messages d'erreur qui devraient nous apparaître sont ceux qui nous indiquent les erreurs d'utilisation. Exemple: si vous essayez d'imprimer un document dont les marges sont mal configurées, il est normal que le logiciel vous avertisse plutôt que d'imprimer un document mal formaté, ou encore si vous essayez de sauvegarder un document avec un nom déjà utilisé, ou si vous essayez de vous brancher à un site WEB lorsque vous n'êtes pas connecté (le serveur ne possède pas d'entrée DNS).

À moins d'effacer ou de déplacer des fichiers importants sur le disque dur, ce qui ne devrait pas être permis, l'opération normale du Windows ne devrait pas vous donner de messages d'erreur. Ce qui est le cas la plupart du temps.

Mais l'exception vous guette! Qui n'a pas vu le message: "Ce programme va être fermé parce qu'il a effectué une opération non conforme". Ce qui est un message d'erreur normal

lorsqu'on débloque un logiciel, mais qui ne devrait plus exister en opération normale. On ferme le logiciel, on repart l'ordinateur et le tour est joué. Mais des données personnelles importantes peuvent être perdues dans le processus.

Les messages d'erreur apparaissant au départ de Windows sont dus en général à des erreurs de configuration. Mais les écrans bleus (l'écran bleu de la mort), récupérables ou non, ne devraient jamais être vus par un utilisateur. Ils indiquent que Windows a dû quitter son mode normal de fonctionnement et revenir à un écran de type DOS pour être capable de nous donner ce message d'erreur. Ce qui est l'indicateur d'un problème majeur. La seule solution consiste à essayer de se récupérer avec les indications du message d'erreur, qui est souvent incompréhensible, et de repartir l'ordinateur de la façon conventionnelle si vous êtes encore en contrôle. Sinon, le seul choix est de l'éteindre et d'espérer que tout va repartir de la bonne façon!

En général, poursuit Pierre Forget, si vous n'avez pas fait d'opération non conforme, l'erreur ne vient pas de l'utilisateur. Elle vient plutôt d'une erreur de programmation ou d'une situation qui n'a pas été prévue par le programmeur. La mode actuelle, dans le monde de la programmation, est de faire sortir les bogues par les utilisateurs en version Bêta (version d'essai d'un logiciel). Mais la version finale ne devrait plus comporter ce type d'erreurs. □

Rencontres prénatales au CLSC

Le CLSC de Matawinie a mis sur pied des rencontres avant la naissance permettant aux futurs parents d'acquérir de nouvelles connaissances, d'échanger et de partager avec d'autres sur leurs préoccupations.

Plusieurs sujets sont abordés à ces rencontres: accueil, hygiène de vie, hygiène dentaire de l'enfant et de l'adulte, soins du bébé, alimentation du nouveau-né, le travail et l'accouchement etc.

Ces rencontres sont animées tour à tour par une infirmière, une hygiéniste dentaire et une agente de relations humaines. Les sessions sont offertes gratuitement à la population des municipalités concernées.

Les intéressés communiquent avec le CLSC de Matawinie de la façon suivante: de Chertsey et environs (882-1038); d'Entrelacs (1-888-256-0404); de Saint-Donat et Notre-Dame-de-la-Merci (sans frais 424-3699). □

BONNE FÊTE À SAMUEL RÉMY
(fils d'Éric Rémy et Natalie Beaudet)
qui a eu 3 ans le 2 janvier 1999.
Il habite là où on se lève à -40°C.
De la part de grand-papa Jean et grand-maman Monique

Le Clerc Marine

SINCÈREMENT MERCI
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE
à tous nos employés.

Un merci tout spécial à tous nos clients pour la confiance témoignée depuis 32 ans.

795, Principale, Saint-Donat
424-2345 **merCruiser**
LE SEUL CHOIX LOGIQUE

Premières stratégies REER

Je pense déjà à ma retraite!

Desjardins va de l'avant pour 5 millions de membres en mouvement.

Desjardins

Caisse populaire Desjardins Saint-Donat de Montcalm

- Fonds de placement
- Coupons détachés
- Obligations • Actions

470, Principale, St-Donat • Tél.: 424-2563 • Téléc.: 424-1443

IG Groupe Investors
LES SERVICES INVESTORS LIMITÉE

EMPRUNTEZ POUR COTISER À VOTRE REER

Tout le monde connaît les avantages du régime enregistré d'épargne-retraite. C'est une des meilleures méthodes de report d'impôt offertes, et une excellente façon d'épargner en vue de la retraite. Mais alors, pourquoi la plupart d'entre nous n'y versons-nous pas la cotisation maximale chaque année?

Pour nombre d'individus, la raison est fort simple. Ils ne disposent pas de l'argent nécessaire pour verser la cotisation maximale. Ils versent alors la cotisation qu'ils peuvent ou n'y cotisent pas du tout.

Il existe des moyens qui vous permettent de verser la cotisation maximale autorisée à votre REER. Le meilleur, c'est de cotiser à votre REER tout au long de l'année. De la sorte, vous n'avez pas à recueillir une somme importante à la date limite de versement des cotisations. Mais si vous n'avez pas la discipline nécessaire ou si vous êtes incapable d'économiser suffisamment avant la date limite de cette année, le 28 février, il y a une autre option: emprunter.

LE GROUPE INVESTORS par le biais d'un de ses partenaires la Banque Toronto Dominion offrent des prêts à court terme à taux avantageux pour qui désire cotiser à son REER. Compte tenu des taux d'intérêt actuels, les économies d'impôt pourraient excéder de beaucoup le coût d'emprunt.

Supposons que vous ayez droit de verser une cotisation maximale de 13 500\$ pour l'année d'imposition 1998. Vous disposez de 7 500 \$ et empruntez 6 000 \$.

Si votre taux d'imposition marginal est de 60% (ce pourcentage varie selon les individus), vous récupérerez au total 6 250 \$ en impôts. L'emprunt vous permettra de réduire vos impôts de 3 000 \$. Si vous remboursez votre prêt en un an, il vous en coûtera très peu en frais d'intérêt. Même que votre retour d'impôt dans l'exemple ci-haut vous permettra de rembourser la totalité de votre prêt.

Même si vous êtes dans une fourchette d'imposition moins élevée, le coût de l'emprunt sera en général moindre que les économies d'impôt. Si vous utilisez votre remboursement d'impôt pour payer immédiatement votre emprunt, vos économies d'impôt seront encore plus importantes.

Vous pouvez également utiliser votre remboursement pour verser des cotisations à l'égard de l'année 1999 ou pour financer les études futures de vos enfants.

Vous avez tout intérêt à cotiser le plus possible à votre REER. Plus vos cotisations sont élevées, plus votre REER vaudra cher au moment de la retraite. Je peux vous orienter sur le genre de stratégie d'emprunt afin de vous permettre de cotiser au maximum de votre REER. Appelez-moi pour un rendez-vous à domicile ou venez me consulter avec ou sans rendez-vous tous les mercredis de 9h à 20h ou tous les samedis de janvier et février de 9h à 12h.

Louise Brière,
CGA. Pl. Fin.
Groupe Investors
519 A Principale,
St-Donat, Qc, J0T 2C0

Isabelle Tardif,
adjointe administrative
Tél.: (819) 424-3620
Fax: (819) 424-3280
Extérieur: 1-888-424-3620

«S'amuser avec la couleur, c'est le choix de la création»

— Renée Gauthier Turgeon

par Jean Lafortune

Elle est née dans les Pays-d'en-Haut, plus précisément à Ste-Marguerite-du-lac-Masson où elle a grandi, baignée dans un environnement de couleurs qui l'on marquée à tout jamais. «Fille unique élevée au bout du rang, dira-t-elle, j'ai eu tout mon temps pour observer les couleurs.»

Aussi loin qu'elle puisse se souvenir, l'aquarelliste Renée Gauthier Turgeon a toujours dessiné et joué avec les couleurs. Ses sujets de prédilection: les natures mortes et les maisons. Autodidacte, elle a d'abord peint à l'huile. «Mais au cours d'une visite à une exposition de tableaux peints à l'aquarelle, d'ajouter Renée, je me suis vite convaincue que c'est vers ce médium que j'allais me diriger. Et pourtant, je dois avouer que l'aquarelle, c'est beaucoup plus difficile à maîtriser que l'huile.»

Elle a étudié avec des peintres de renom comme Jean-Paul Ladouceur, Richard Bélanger et autres. Pour parfaire sa recherche, elle a suivi des cours de dessin avec Fernand Guillerie et a oeuvré dans plusieurs ateliers. Mais de toute évidence, du



premier coup d'oeil, on voit que l'aquarelliste Renée Turgeon a un don: non seulement les formes sont claires et nettes, ce qui pourrait la classer dans le style des peintres figuratifs, mais le traitement des couleurs fait qu'on s'évade rapidement du banal pour être subjugué dans un environnement enchanteur qui plaît à l'âme autant qu'à la vue. Et c'est là que l'âme de l'artiste éclate par l'intermédiaire de tableaux intelligents qui font rêver. N'est-ce pas là d'ailleurs la mission de tout artiste!

Mais ce cheminement ne s'est pas fait tout seul. Il lui aura fallu du temps pour paufiner une technique qui lui permet de conjuguer le jeu des ombres et de la lumière du soleil. Renée pourra attendre parfois plusieurs saisons pour recréer une atmosphère qu'elle veut sienne pour rendre son tableau plus fidèle à sa volonté créatrice. Il est surprenant de constater chez Renée l'étalement d'une sensibilité à fleur de peau avec ses natures mortes et le pragmatisme de l'artiste

face à une jolie demeure, habitat dont elle trace fidèlement les lignes mais auxquelles elle insuffle une vie bucolique qui lui est propre grâce à un agencement de couleurs qu'elle seule voit dans sa tête d'artiste. Sans doute est-ce là un trait naturel de ses années de jeunesse à la campagne, marque indélébile qui la rend unique dans son art.

Membre de l'ALPAP, de Laval, membre d'Art Boréal, de Saint-Donat, et membre des Amis de la culture et des arts du Québec, Renée Gauthier Turgeon est également membre de l'Association des artistes peintres de Ste-Adèle où elle expose en permanence aux hôtels Le Chanteclerc et Mont-Gabriel. Elle est en galerie en France où elle expose chez C. Vidal, à Aix-les-Bains. Mais sa feuille de route est assez impressionnante côté expositions, liste qu'il serait assez fastidieux de dresser ici.

On peut voir quelques-unes de ses oeuvres à la Maison Art Boréal, rue Allard, à Saint-Donat. □

Reprise des activités à l'Âge d'Or de St-Donat

Le temps des Fêtes est déjà du passé; l'année 1999 débute avec plein d'activités à l'Âge d'Or de Saint-Donat. En janvier, les bingos le 14 et le 28. En février, le 11 et le 25.

Nous aurons notre souper de la St-Valentin le dimanche soir 14 février au local. Un buffet vous sera servi à 17 h 30 accompagné d'une coupe de vin. Le coût est de 10 \$. Les billets seront en vente au local.

Nous organisons une sortie pour le 1er juin au Théâtre St-Denis pour assister au grand spectacle «Notre-Dame-

de-Paris». Le coût du transport en autocar de luxe et le billet de spectacle: 109 \$. On réserve tôt au 424-1205.

Notre souper de Noël a été une réussite grâce à votre participation avec 93 membres qui sont venus fraterniser et se récréer au son d'une musique endiablée. Merci d'avoir répondu en aussi grand nombre.

Nous espérons vous voir aussi nombreux à la St-Valentin ainsi qu'à nos activités habituelles. Bonne Saison 1999.

Adéline Pagé
secrétaire

Optique Expert du Nord
Pour vos yeux
 Optométristes:
 Dre Monique Lemay
 Dre Caroline Beaudry
 Dr Michel Laliberté
 Dr Gilbert Labrie
POUR VOS LUNETTES «LE CHIC AU MEILLEUR PRIX»
STE-AGATHE: (819) 326-8121 | **STE-ADÈLE: (450) 229-8300**
 40, boul. Morin 1-800-581-8121 | 1150, Bourg-Joli

Le Journal Altitude

1350

2e cahier

Le Centre de ski de la Forêt Ouareau est maintenant ouvert à tous

(JL) - Le samedi 19 décembre dernier avait lieu l'ouverture officielle du Centre de ski de fond de la Forêt Ouareau, situé à trois kilomètres au sud du centre du village de Notre-Dame-de-la-Merci. À cette occasion, la Corporation de la Forêt Ouareau, qui gère les activités du Centre, avait convié tous les intervenants de ce projet pour la traditionnelle coupe du ruban.

C'est le député du comté de Bertrand nouvellement élu, M. Claude Cousineau, qui a posé le geste fort attendu à l'entrée de la piste. Il était assisté des maires de NDM Raymond Brissette, d'Entrelacs André Thibault, de St-Côme Gilles Lepage, ainsi que de Mme Monique Goyette, vice-présidente du conseil d'administration de la Corporation. MM. Gilles Parent et Jacques Allard, de l'Association des centres de ski de fond du Québec étaient également présents. Mme Goyette a prononcé quelques mots pour souligner l'événement et remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet.

Après un léger brunch au nouveau poste d'accueil situé en bordure de la route 125, une visite guidée a permis aux invités de se familiariser avec les sentiers et de visiter le relais nouvellement construit. Situé sur le flanc du mont Prud'homme, à trois km du poste d'accueil, ce relais en bois écarri est ouvert et chauffé chaque jour afin de recevoir les skieurs et les raquetteurs qui désirent s'y réchauffer et s'y reposer.

À l'issue de la visite, la neige s'est mise à tomber, de sorte que les pistes de ski classique sont maintenant ouvertes avec de très bonnes conditions de neige. Une couche de 30 cm de neige au sol permettra l'ouverture des 25 km de sentiers de ski nordique (hors piste).

Le Centre de ski de fond de la Forêt Ouareau est ouvert de 8 h 30 à 16 h 30 sept jours par semaine. Des événements spéciaux auront lieu dans le courant de l'hiver, dont les sorties pleine lune les 16 janvier, 13 février et 13 mars, ainsi qu'un rallye familial le 27 février et une journée cabane à sucre le 27 mars.

Lors de l'ouverture officielle du Centre de ski de fond de la Forêt Ouareau, dans l'ordre habituel: Monique Goyette, vice-présidente de la Corporation de la Forêt Ouareau; Claude Cousineau, député de Bertrand; André Thibault, maire d'Entrelacs; Gilles Lepage, maire de St-Côme, et Raymond Brissette, maire de NDM.




ASSEMBLÉE NATIONALE
 QUÉBEC



Que la confiance en l'avenir soit un gage d'amour et de fierté, d'entraide et de solidarité.

Bonne et Heureuse Année!

CLAUDE COUSINEAU
Député de Bertrand

Cabinet: 197, rue Principale, #101, Sainte-Agathe-des-Monts (Qc) J8C 1K5
Tél.: (819) 321-1676 - Téléc.: (819) 321-1680

CIRCONSCRIPTION DE BERTRAND
Saint-Donat et régions

Dans le cadre de sa politique de consultation itinérante,
le député
CLAUDE COUSINEAU
invite les gens à venir le rencontrer

JEUDI 14 JANVIER
DE 9H00 À 16H00
À LA MAISON DES JEUNES DE SAINT-DONAT
557, PRINCIPALE
SAINT-DONAT

Bienvenue à tous!

Pour rendez-vous: (819) 321-1676

Bonne et Heureuse Année
à tous nos clients et amis.
Bonheur, santé et prospérité.
François Pigeon, Gilbert Boyer
et leurs employés

EXCAVATION
F. PIGEON

- FONDATION •
- CHAMP D'ÉPURATION •
- LIGNE D'EAU •
- CHEMIN •
- TRANSPORT EN VRAC •
- SABLE, GRAVIER, PIERRE, ETC. •

2100, rte 125, N.D.M
424-2450

Ste-Agathe
326-7967

POTINS

Avis aux amateurs de vins et autres potions délectables: le Pied-du-Courant (siège social de la SAQ) a décidé que la succursale de Saint-Donat sera dorénavant ouverte le dimanche à longueur d'année, de midi à 17 h. L'expérience de 1998 a été concluante.

Durant le défilé nocturne, à Saint-Donat, des véhicules qui allaient participer, le lendemain, à la tournée du "Courrier du Père Noël" de Ruby, à NDM, la génératrice montée sur la plate-forme du garage Lamarche a manqué d'essence, rue du Collège. C'est un simple citoyen qui est venu à sa rescousse avec son propre bidon d'essence qu'il gardait pour sa souffleuse. Pas grave: il n'y avait pas un grain de neige en décembre.

Bébé Gabriel a déjà reçu son cadeau de Noël de Ruby deux mois avant sa naissance.

Hommage à une personne honnête. Le 17 décembre dernier, Aline Lord perdait son porte-monnaie dans le stationnement du mar-

ché Métro, à Saint-Donat. Deux heures et demie plus tard, il lui était retourné. Dans l'énervement, Aline n'a même pas demandé le nom de la personne qu'elle remercie bien fort.

Louise et André Gagnon, du lac Blanc, félicitent ceux qui ont décidé de monter une belle crèche aux feux de circulation, au centre de Saint-Donat. Ils pensent que c'est bien plus beau qu'un gros sapin, et ça coûte moins cher.

Bonne fête à Lucie L. du groupe de l'Âge d'Or de NDM.

Félicitations à Carl et Dominique pour leur nouvelle fille; à Serge et Claudia pour leurs fiançailles en 1999. La cigogne arrivera en février pour Luc et Sandra. Même chose pour Nathalie et Martin.

Verrons-nous cette année la construction d'un p'tit train du Nord reliant Tremblant à la chute aux Rats, dans le parc du Mont-Tremblant? Les appels d'offre ont été lancés.

La gagnante du concours «10 millions de livres prêtés»



L'automne dernier, du 16 octobre au 29 novembre 1998, toutes les bibliothèques affiliées au réseau CRSBP (Centre régional de services aux bibliothèques publiques) des Laurentides ont participé au concours soulignant le 10 millionième prêt de livres. Plus de 100 000 volumes ont été empruntés durant ces six semaines, et 66 243 coupons de participation ont été retournés au siège social du CRSBPL. En plus des gagnants d'un bon d'achat de livres de 100 \$ dans chaque secteur, le grand prix consistant en un ordinateur Compaq de la dernière génération a été remis à Mme Harriet Freedman, de Ste-Agathe-des-Monts (deuxième de gauche dans la photo), entourée ici de France Bélanger, responsable de la Biblio de Ste-Agathe, Madeleine Balcer, présidente de DRA Information qui a remis l'ordinateur, et Marcel Bouchard, directeur général du CRSBPL.

MAPP sur la carte MÉTÉO pour janvier



La neige nous aura quelque peu saupoudrés en ce début de janvier, et le froid était au rendez-vous. Jusqu'au 14, prédit notre pronostiqueur, M. Mapp, le froid, le vent et le soleil devraient être de la partie. Du 15 au 21, hausse du mercure avec le soleil toujours présent. Du 22 au 26, faible neige et venteux et jusqu'au 31, retour des nuages et plus doux. Les journées ont déjà commencé à allonger.

VENTE D'INVENTAIRE

50%
DE RABAIS
SUR TOUTES LES MONTURES
(étiquettes vertes) en magasin

et

20%

sur toutes les autres, à l'achat de verres de prescription
(Valide jusqu'au 30 janvier 1999)
Laboratoire sur place à Ste-Agathe
(Ne peut être jumelé à aucune autre offre)



Optique Expert du Nord

Ste-Agathe:
40, boul. Morin
(voisin du Canadian Tire)
Tél.: (819) 326-8121 • 1-800-581-8121

Ste-Adèle:
Clinique médicale de Ste-Adèle
1150, Bourg Joli
Tél.: (450) 229-8300

Drs Lemay et Laliberté
Optométristes Prop.



Ruby perpétue l'amour et la générosité dans les foyers



par Annie Lafortune

C'était sa septième année. Une septième année du Courrier du Père Noël. Ruby de Castagnier n'a pas lâché prise et a tenu, une fois de plus, à donner aux jeunes et aux personnes seules de Notre-Dame-de-la-Merci de la joie et de l'amour dans le cœur.

C'était le 18 décembre dernier, jusque tard dans la nuit, que Ruby, son équipe et les lutins ont défilé sur tout le territoire de NDM. Il fallait voir le cortège de voitures décorées et illuminées. La veille en soirée, à Saint-Donat, ils sont sortis dans les rues afin de faire partager toute la beauté qu'un

tel défilé représente.

Pour elle et Fernand, son conjoint, l'achat des cadeaux se fait très tôt dans l'année. Ils ne comptent pratiquement que sur leurs économies pour acheter et emballer les nombreux cadeaux qui font la joie des enfants. Et des cadeaux, il y en a! Se joignent à eux de nombreux bénévoles qui forment, le soir tant attendu, le fameux cortège décoré de guirlandes, de sapins et de cadeaux de Noël qui impressionne d'année en année. C'est l'histoire d'une femme d'une générosité sans borne pour qui Noël veut tout simplement dire "s'oublier".

Pour la deuxième année consécu-

tive, les enfants d'Entrelacs s'étaient donné rendez-vous sur la place de l'église de NDM pour accueillir cette magnifique Mère Noël. Et pour une deuxième année, elle ne les avait pas oubliés. À chacun, elle glisse un petit mot, sourire aux lèvres, pour dire combien elle les aime.

Comme à chacun des Courriers du Père Noël, Ruby choisit un thème. Cette année, lors de son discours dans l'église, elle a souligné combien elle avait mal de voir tant d'enfants en bas âge laissés seuls à la maison. "Je dédie le Courrier à tous les enfants qui souffrent d'être seuls, qui manquent d'amour, parce que les parents sont

aux prises avec une maudite maladie, a-t-elle dit en colère, celle de la drogue et de l'alcool." Après avoir signé le livre d'or, elle et sa fidèle équipe, accompagnées des pompiers de NDM, se sont éloignées et ont visité plus de 70 maisons.

Malheureusement, le Courrier du Père Noël n'aura reçu que très peu de lettres et de dessins des jeunes de Notre-Dame-de-la-Merci. C'est vrai qu'on s'habitue trop vite à recevoir et qu'on ne fait plus vraiment d'effort. Malgré tout, Ruby a tenu à faire revivre le Courrier de 1998. Dans son cœur, elle ne pouvait tout arrêter même si, comme Dominique Michel, elle se dit épuisée et lance à ses proches "c'est mon dernier." Jamais cette magnifique petite bonne femme à casquette ne pourra tout arrêter parce que, pour cette éternelle enfant, les jeunes compteront toujours beaucoup. Mais le concept devra cependant être modifié, et c'est ce qu'elle compte

faire en 1999.

Sans beaucoup d'aide monétaire et matérielle (tout se fait dans son salon), sans vraiment de reconnaissance, est-il possible de tenir longtemps? On peut en douter. Il serait malheureux de voir disparaître cet événement tant attendu des jeunes et des personnes seules. Parce que c'est avec ce que le Bon Dieu nous a donné de plus beau que Ruby travaille: le cœur et la générosité sans borne. Qui d'entre nous pourrait en faire autant tout en s'oubliant? □



André Thibault
maire

Le mot du maire d'Entrelacs

nants de cette grande réalisation le succès qu'ils préconisent et certes celui qu'ils méritent.

Enfin l'hiver semble vouloir s'installer. Patinoires et pistes de ski de fond seront bientôt opérationnelles. La pêche blanche permise sur le lac des Îles en période hivernale offrira bientôt aux fervents de ce sport un glace qui pourra les supporter pour atteindre leur coin de pêche favori. Val St-Côme et Saint-Donat accueilleront nos amateurs de ski alpin. Souhaitons donc à tous nos sportifs un hiver clémente qui leur permettra de jouir plei-

nement de leurs moments de loisir.

Quitte à me répéter, je voudrais encore une fois parler des défis auxquels les municipalités ont à faire face. Les nouvelles impositions de nos gouvernements surgissent à la même vitesse que disparaissent leurs subventions. Les contribuables devront s'y faire, bon gré mal gré. C'est le vœu que nous faisons pour la prochaine année.

Bonne et Heureuse Année à tous et chacun de vous.

Le maire
André Thibault

Samedi le 19 décembre fut inaugurée l'ouverture officielle de la piste de ski de fond de la Forêt Ouareau. M. François Linteau, M. Ric Garland, Mme Monique Goyette, déléguée à la Forêt Ouareau, ainsi que moi-même représentations la municipalité d'Entrelacs.

De nombreuses personnalités assistaient à cet événement, et l'intérêt suscité à cette occasion pouvait se lire sur le visage des personnes présentes. Un grand pas fut fait dans une direction qui semblerait être la bonne.

Notre nouveau député provincial, Claude Cousineau, était présent et a assuré un support "au moins moral" et a démontré un vif intérêt pour ce projet. Souhaitons donc aux interve-

EXCAVATION RICHARD DUVAL

DÉNEIGEMENT

(450) 228-3834

INSTALLATION SEPTIQUE • SERVICE DE PELLÉ ET PÉPINE
INSTALLATION DU BIOFILTRÉ ECOFLO • TERRASSEMENT

Municipalité d'Entrelacs OFFRE D'EMPLOI

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Sous l'autorité du conseil, le secrétaire-trésorier est responsable de l'administration de la municipalité. Il planifie, organise, dirige et contrôle les activités de la municipalité.

QUALIFICATIONS REQUISES

Le ou la candidate recherché possède un diplôme universitaire dans un domaine pertinent, a une connaissance de la structure municipale et une expérience en gestion.

De plus le ou la candidate doit faire preuve de disponibilité et d'une habilité à communiquer avec le public.

Adressez votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, à l'attention du Comité de sélection avant le 15 janvier 1999 à 16h30, à l'adresse suivante:

Municipalité d'Entrelacs
2351 chemin d'Entrelacs
Entrelacs (Québec)
J0T 2E0

À Saint-Donat

Un budget municipal inacceptable, selon Gilles Parent

par Jean Lafortune

Depuis que le conseil municipal de Saint-Donat ne siège plus en caucus et que le maire Yves Paquin a plutôt décidé de former deux comités, dont celui des finances formé de tous les conseillers, sauf Mme Diane Bénard et M. Gilles Parent, ce dernier désapprouve le dernier budget municipal pour 1999 tel qu'adopté en assemblée le mercredi 23 décembre dernier.

Et c'est par voie de communiqué au *Journal Altitude* que M. Parent a voulu souligner le manque de vision, selon lui, des membres du conseil municipal qui ont voté en faveur de l'adoption de ce budget.

"La volonté des citoyens d'élire des gouvernements qui s'engagent résolument dans l'assainissement des finances publiques s'est incontestablement manifestée lors de la dernière élection provinciale, dit-il... Le Conseil municipal de Saint-Donat, pour

sa part, échappe à cette tendance québécoise, canadienne et internationale. L'année dernière, le budget de Saint-Donat avait augmenté de 11,5 %. Cette année, pour 1999, le Conseil de cette municipalité a adopté un budget qui prévoit les augmentations de dépenses suivantes: Administration + 13 %; Sécurité publique + 20 %; Voirie + 10 %; Hygiène du milieu + 16 %; Transport santé inchangé; Urbanisme et développement économique + 11 %; Loisir et culture + 13 %; Financement et dette - 10 %.

Des revenus forcément à la hausse

"Le budget de dépenses 1998 de Saint-Donat comportait une augmentation de 11,5 % par rapport au budget de dépenses 1997, rappelle M. Parent, ce qui haussait la taxe générale de 0,866 \$ à 0,966 \$ par 100 \$ d'évaluation. Cette taxe passera, en 1999, à 1,101 \$ par 100 \$ d'évaluation. C'est, cette fois, une hausse de

13,5 %.

"Toutefois, à cause des fluctuations considérables dans les valeurs immobilières [la MRC de Matawinie a établi un nouveau rôle d'évaluation à Saint-Donat pour 1999], on ne peut conclure grand chose de ce chiffre. Qu'il suffise de dire que cette augmentation représente, pour le propriétaire d'un immeuble évalué à 100 000 \$ en 1998, une hausse de 3 % de son impôt foncier, si la valeur de son immeuble passe à 90 000 \$, une hausse de 14 %, si cette valeur est maintenue à 100 000 \$ et une hausse 25 %, si elle passe à 110 000 \$."

Pour M. Parent, la pierre angulaire sur laquelle repose l'économie locale consiste en sa population de résidents dits "secondaires" de 12 000 person-

nes. "Pourtant, insiste-t-il, bien que Saint-Donat dispose d'un service de développement économique et d'une société "para-municipale" de développement économique, jamais n'a-t-on tenté d'identifier les goûts et les besoins de cette population qui fréquente Saint-Donat depuis plusieurs décennies avec la plus grande fidélité (les études de la MRC en témoignent).

"On stimule plutôt aveuglément, avec les impôts prélevés sur cette population attachée à la qualité du milieu naturel, des activités qui dégradent ce milieu naturel. La faune, la flore, les paysages, la qualité des plans d'eau se dégradent et sont sacrifiés au profit d'innombrables sentiers de VRM, d'immenses espaces physi-

ques, visuels et auditifs violés par le nautisme motorisé et les loisirs aériens, de besoins en restauration rapide de quelques visiteurs de passage, etc... On permet formellement la circulation de VTT sur un site ornithologique de plus en plus réputé. On refuse d'aider les résidents victimes du bruit infernal produit par un hôtel lors de ses "beach Party".

De cette population de résidents secondaires, M. Parent craint la disparition à plus ou moins long terme, causant des dommages irréparables par suite d'une baisse sensible de leur investissement à Saint-Donat. Au plan des finances publiques, il croit que le conseil municipal aurait dû faire exactement le contraire de ce qu'il vient de faire. □

Le Club de motoneige de Saint-Donat a tenu une séance d'information sur la sécurité

(JL) - Le 17 décembre dernier à la Maison de la culture de Saint-Donat se tenait une réunion sur la sécurité et l'évacuation des blessés dans les sentiers de motoneige.

Assistaient à cette rencontre le maire Yves Paquin, les membres de la direction du club de motoneige de Saint-Donat, les employés, les agents de surveillance ainsi que des représentants du service ambulancier, du service des incendies et de la force policière. On y a discuté à la même table des solutions à mettre en place pour assurer la sécurité en motoneige.

Un représentant de la Sûreté du Québec, l'agent Pierre Lafontaine, a expliqué de façon claire les dispositions de la nouvelle Loi 43 pour les véhicules hors-route. Il a de plus expliqué le rôle de la SQ pour un territoire non desservi comme le parc du Mont-Tremblant. Il a clairement défini que lors d'un accident avec blessé, tout citoyen doit intervenir au meilleur de sa connaissance et doit porter secours à la personne blessée. La loi au Québec n'autorise aucune poursuite civile à l'endroit du bon citoyen qui a porté assistance à une personne blessée par suite d'un accident ou autre.

Dans le parc du Mont-Tremblant, lors d'un accident de motoneige avec ou sans blessé ou toute autre situation d'urgence, les premiers intervenants sont la Sûreté du Québec: 1-800-461-2131 ou Étoile *4141, des numéros inscrits sur les panneaux déjà installés bien en évidence à plusieurs



L'agent de la SQ Pierre Lafontaine (debout à droite) avec les agents de surveillance des sentiers de motoneige pour la grande région de Saint-Donat. (photo: ALTITUDE)

endroits dans le parc.

Le Club de motoneige de Saint-Donat inc. dispose d'une motoneige dans de telles situations, de même qu'un traîneau pourvu d'éléments médicaux de base, le tout disponible en tout temps à l'arrière du Restaurant Le Malard situé au 2945, route 125 Nord, à l'entrée du parc. Le propriétaire, M. Michel Laflamme, aura en disponibilité la trousse médicale et les clefs de la motoneige en sa possession à l'intérieur de son commerce. Un deuxième traîneau d'évacuation est disponible à la Z.E.C. Lavigne sous la responsabilité du propriétaire, M. Bertrand Arnaud.

Pour les accidents avec ou sans

blessé ou pour toute autre situation d'urgence dans les autres sentiers entretenus par le Club de motoneige, au village ou ailleurs, le premier intervenant est la Sûreté municipale de Saint-Donat: 911 ou 424-2111. Le Club de motoneige met à la disposition un traîneau d'évacuation chez Polo Sport St-Donat, suspendu à l'extérieur du bâtiment, et une motoneige, selon la disponibilité, chez Polo Sport, Centre de Location St-Donat (Polaris) et Sport St-Donat (Ski-Doo). "Dans les deux cas d'urgence, insiste le président du Club M. Guy Tardif, le support des ambulanciers est assuré par Ambulance St-Donat et son propriétaire Rémi Lafleur." □

HORAIRE:

Lundi: 9:30 à 18:00

Mardi: 9:30 à 18:00

Mercredi: FERMÉ

Judi: 9:30 à 19:00

Vendredi: 9:30 à 20:00

Samedi: 9:30 à 17:00

Dimanche: 11:00 à 15:00

Fermé tous les jours de 12:00 à 13:00 sauf le dimanche

Ludwicka
Jadwiga
Pharmacienne
Chertsey



AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Avis public est par les présentes donné, par le soussigné secrétaire-trésorier et directeur général de la municipalité de Chertsey, qu'à la séance tenue le 22 décembre 1998, le budget de l'année 1999 a dûment été adopté comme suit:

RECETTES

• Taxes	3 339 190 \$
• Paiement tenant lieu de taxes	138 935 \$
• Autres recettes de source locale	212 765 \$
• Transfert conditionnel	270 720 \$
TOTAL:	3 961 610 \$

DÉPENSES

• Administration générale	835 383 \$
• Sécurité publique	567 429 \$
• Transport	1 058 491 \$
• Hygiène du milieu	426 215 \$
• Urbanisme	95 464 \$
• Loisir et culture	62 880 \$
• Autres dépenses	748 441 \$
• Fonds spécial - réforme Trudel	167 307 \$
TOTAL:	3 961 610 \$

• Le taux de la taxe foncière est maintenu à 1,06 \$ du cent dollars d'évaluation;
• Une taxe foncière spéciale au taux de 0,2423 \$ du cent dollars d'évaluation pour les services de la Sûreté du Québec;
• Une taxe foncière spéciale au taux de 0,045 \$ du cent dollars d'évaluation afin de pourvoir au paiement de la somme de 91 121 \$, représentant le montant résiduel de la facture transmise par le gouvernement du Québec qui s'élève à 167 307 \$ et dont a été soustrait 76 186 \$, représentant l'objectif de compression de 6% de la masse salariale;
• Une compensation de 10 \$ par unité d'évaluation afin de pourvoir aux dépenses nécessaires pour subvenir à la construction et à l'entretien des chemins, au montant de 92 930 \$.

DONNÉ À CHERTSEY, ce 23^e jour du mois de décembre 1998.

Pierre Mercier
Secrétaire-trésorier et directeur général

Nouvelles des Optimistes de NDM

Un gros merci aux généreux donateurs pour la guignolée des Optimistes de Notre-Dame-de-la-Merci. La cueillette a été au-delà de nos espérances. Merci aussi aux bénévoles Optimistes, membres et non-membres, qui ont pressé de porte en porte. Le tout fut remis aux bonnes religieuses de la Petite Mission qui en ont la responsabilité. Ce qui est admirable, c'est que tout s'est fait dans la joie.

Les Optimistes de NDM, d'Entrelacs et la municipalité ont contribué à une journée-rencontre des élèves des deux écoles à Entrelacs. Les deux groupes se sont bien divertis avec les musiciens de "Musique traditionnelle québécoise".

L'année s'est terminée en beauté avec la Fête de Noël. La journée a débuté par un brunch. Par la suite, les enfants ont accueilli avec joie le Père Noël, ses lutins et la Fée des Étoiles. Les cadeaux distribués à environ 80 enfants, grâce à la collaboration de la municipalité, ont été frot appréciés. Le choix était judicieux. Blanche-Neige, un Pierrot et plusieurs clowns ont amusé tout ce beau monde; maquillage, ballon gonflés de diverses formes etc., tout y était.

De plus, un passeport a été remis à tous les jeunes d'âge scolaire fréquentant les écoles de NDM et de St-Émile-d'Entrelacs. Ce passeport, une initiative de Josée Lacroix, sera valide à chacune des activités prévues pour ces jeunes. Pour officialiser ce document, chaque jeune y a apposé

Réunis dans l'église de NDM, les bénévoles qui ont participé à la guignolée cette année.

ses empreintes digitales. La patience de l'agent Jacques Beaulieu fut remarquable.

Enfin, plusieurs prix de présence ont été distribués, et le gros lot a été remporté par Jean-Claude Gouin pour une deuxième année consécutive.

Le président Jacques Bernier, son équipe, tous les Optimistes profitent de l'occasion pour souhaiter à tous Paix, Joie durant cette nouvelle année.

Jeannine Leroux
secrétaire



Raymond Brissette
maire

La parole est au maire de NDM

aucune hausse de taxes pour les contribuables de Notre-Dame-de-la-Merci. Pour une deuxième année consécutive, la facture de 72 603 \$ concernant la réforme Trudel a été absorbée en totalité à même le présent budget, ce qui nous a demandé un effort considérable afin de préserver notre taux actuel.

Vous avez probablement remarqué le parachèvement des travaux de la passerelle, au-dessus du déversoir, qui sera utilisée cet hiver par les motoneigistes afin de franchir la ri-

vière Dufresne en toute sécurité.

Le 19 décembre dernier, la Corporation de la Forêt Ouareau a inauguré son Centre de ski de fond où plusieurs itinéraires vous sont proposés avec des circuits allant de 6 à 24,2 km. Le Centre de ski de fond est situé sur la route 125 à environ 2 km au sud du village. Pour plus d'informations, vous pouvez joindre la Corporation de la Forêt Ouareau au (819) 424-1865.

Le Maire
Raymond Brissette

En ce début d'année, je vous souhaite, à vous et à vos proches, mes meilleurs vœux, et que cette nouvelle année soit remplie de santé, de bonheur et de prospérité. Nous avons adopté notre budget pour l'année 1999 qui se traduit par



Nouvelles de l'Âge d'Or de NDM

Une nouvelle année, un nouveau souffle pour la continuité de nos belles activités et projets de voyages pour 1999, voilà ce que je souhaite.

Notre souper de Noël a été très apprécié. Ce fut une belle réussite, un repas délicieux et un spectacle offert par Sylvain des plus appréciés. Il nous a comblés.

Les cours de Tai Chi reprennent le 14 janvier dès 9 h 00. La pétanque

repré également le 14 dès 13 h 30.

Le 19, c'est la reprise des cours de danse en ligne, à 13 h 30; le 21 janvier, retour du bingo à 13 h 30, et le 28 janvier, la soupe de l'Amitié à midi.

Pour le mois de février, une journée de magasinage est organisée aux Galeries de Rosemère. Le transport en autobus est gratuit. L'heure de départ et de retour reste à confirmer. On

réserve sa place auprès de Thérèse Ahern au 424-3853.

Il est important de ne pas oublier notre bingo spécial, le mercredi soir 10 janvier à 19 h 30. Il y a 500 \$ en prix. On vous attend donc nombreux.

Le jeudi 11 février, il y a pétanque à 13 h 30. Au plaisir de vous revoir pour cette nouvelle année.

Lise Mercier Gagnon
secrétaire

La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec a fait quatre heureux gagnants motoneigistes en pleine période des Fêtes

(JL) - La promotion de début de saison de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) s'est terminée à 17 h le vendredi 18 décembre dernier par le tirage de quatre prix totalisant plus de 50 000 \$.

Le tirage a eu lieu au siège social de la Fédération, à Montréal, en présence des représentants de Ford Canada, Bombardier et Polaris, le tout sous la supervision de Me Marc Legros, avocat. Plus de 30 000 droits

d'accès étaient déposés dans la boîte de tirage. Les heureux gagnants viennent de Val Senneville, en Abitibi, de Joliette, dans Lanaudière, De Chicoutimi, au Saguenay, et de Ste-Brigide d'Iberville, en Montérégie.



CARREFOUR
Jeunesse - emploi
Matawinie-Montcalm

AVIS DE RECHERCHE

- { } Tu es âgé(e) entre 16 et 35 ans
- { } Tu es finissant(e) ou diplômé(e) d'un secondaire professionnel, d'un cégep ou d'une université.
- { } Tu comptes t'installer dans la région, y travailler ou y créer ta propre entreprise.

ALORS... TU ES FAIT(E) POUR:
Place aux Jeunes

Place aux jeunes te fera découvrir, à travers trois fins de semaines d'activités, ta région, tes possibilités, ton entrepreneurship et il te permettra de te créer un réseau de contact en vue de ton futur emploi.

Il se déroulera les 30-31 janvier, 27-28 février et 27-28 mars.

Tous est GRATUIT! INFORME-TOI!

Nancy Malo

Coordonnatrice, Place aux Jeunes
CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI
886-9220 ou 1-888-886-9220



MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

AVIS PUBLIC

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 1999

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE: Le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci a adopté lors de sa session extraordinaire tenue le 18 décembre 1998 les prévisions budgétaires pour l'année 1999 et le programme triennal d'immobilisations qui se résument comme suit:

RECETTES	
Taxes	1 052 876 \$
Paiements tenant lieu de taxes	21 231 \$
Autres recettes de sources locales	58 737 \$
Transferts	231 198 \$
TOTAL:	1 364 042 \$

DÉPENSES	
Administration générale	301 586 \$
Sécurité publique	178 285 \$
Transport	363 122 \$
Hygiène du milieu	96 962 \$
Santé et bien-être	1 000 \$
Urbanisme & mise en valeur du territoire	106 871 \$
Loisirs et culture	68 414 \$
Frais de financement	155 951 \$
Affectations	91 851 \$
TOTAL:	1 364 042 \$

Évaluation imposable = 76 417 200 \$

• TAXE FONCIÈRE = 1,28 \$ du cent dollars d'évaluation réparti comme suit:

- Administration générale = 0,885 ¢ du cent dollars.
- Sûreté du Québec/Loi 145 = 0,18 ¢ du cent dollars.
- Voirie locale/loi 145 = 0,12 ¢ du cent dollars.
- Réforme Trudel = 0,095 ¢ du cent dollars.
- TAXE SPÉCIALE - Règlement 92-91 (complexe & garage municipal) = 0,0736 ¢ du cent dollars.
- TAXE SPÉCIALE - Règlement 132-94 (tour de communication) = 0,0242 ¢ du cent dollars.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI, ce vingt-deuxième jour de décembre mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit.

Jean-Maurice Gadoury,
secrétaire-trésorier et directeur général

Inauguration du commerce de services aux motoneigistes Clary Sports Loisirs

Venus en vacances au Québec pour la première fois en 1989 pendant l'été indien, le couple français Noëlle et Antoine Clary a eu le coup de foudre sur-le-champs. De retour dans la région en 1994, ils ont découvert la motoneige et ont décidé d'en faire profiter les amateurs de sensations nouvelles venant de France. Le samedi 19 décembre dernier, ils inauguraient leur nouveau commerce de service aux motoneigistes sous le nom de Clary Sports Loisirs à Notre-Dame-de-la-Merci, dans les locaux arrières du Resto Aréa. Parmi les services offerts: location de motoneiges, vente d'ar-

tics d'artisanat indien, service de guide etc. Antoine a pratiqué la moto pendant plusieurs années en France. Il a participé à plusieurs championnats, et il s'est classé premier dans plusieurs d'entre eux. On voit ici dans la photo ci-contre l'intérieur de son commerce. □

Ci-dessous, photo de gauche, Antoine et Noëlle remettant l'attestation d'un billet d'avion pour Paris gagné par Monique Issa lors de la soirée d'inauguration du nouveau commerce. Photo de droite, les personnes qui ont aidé le couple à démarrer la nouvelle entreprise: Pierre Daigneault (Resto Aréa), Michel Issa et André Issa. (photos: ALTITUDE)



Les activités d'hiver battent leur plein dans le parc du Mont-Tremblant

La nature a offert aux skieurs et aux raquetteurs le plus beau des cadeaux de Noël: plusieurs centimètres de poudreuse couvrant maintenant les forêts montagneuses du parc du Mont-Tremblant.

Dans tout le secteur de la Pimbina, à proximité de Saint-Donat, la majorité des sentiers de ski de fond ainsi que les sentiers de raquette sont maintenant praticables.

Tracé et patrouillé, le réseau de ski de fond du parc du Mont-Tremblant comprend au total 86 km de sentiers et sept relais chauffés au bois. Du nouveau pour les amateurs de raquette cette année: en plus des aménagements offerts dans les secteurs les saisons précédentes, les raquetteurs peuvent emprunter cet hiver le sentier de la Roche, dans le secteur de la Diable, six km aller-retour qui mènent à

un panorama grandiose. Les mordus du camping d'hiver trouveront cinq emplacements dans le secteur de la Diable. Enfin, depuis le samedi 26 décembre, on a ouvert le réseau de 74 km et les quatre refuges de la grande randonnée à skis, une activité de découverte et d'endurance qui combine ski de fond et coucher dans un refuge. Réservation pour un refuge: (819) 688-2281. □

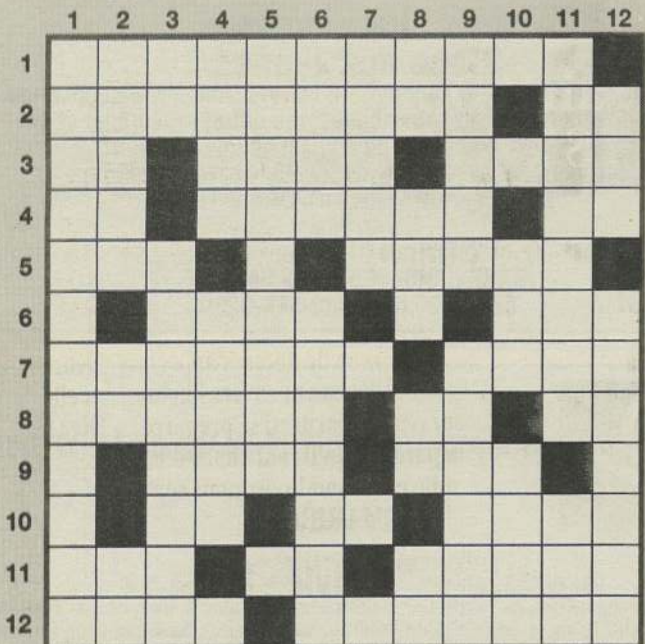
Recherche de missionnaires pour les Jeux du Québec - hiver 1999

Vous avez le goût de vous investir dans les sports! Vous aimeriez faire partie d'une grande manifestation provinciale! La Corporation régionale de loisir et de sport de Lanaudière est actuellement à la recherche de bénévoles désireux de participer aux prochains Jeux du Québec d'hiver qui se dérouleront du

5 au 14 mars prochain à Trois-Rivières. La délégation de Lanaudière compte environ 200 représentants (athlètes, entraîneurs et missionnaires). Les disciplines dans lesquelles les organisateurs ont besoin de bénévoles sont la ringuette, le plongeon, le patinage artistique, le judo, le tennis de table, le curling, le ski de fond,

le ski alpin, la gymnastique, la nage synchronisée, le badminton, l'escrime et le patinage de vitesse. Les missionnaires peuvent s'engager au niveau de l'encadrement des athlètes représentant une discipline ou au niveau administratif (secrétariat, communications...). Lors de leur séjour, les bénévoles sont logés, nourris et transportés. Le costume de la région est fourni ainsi qu'une petite somme pour les dépenses personnelles. Les intéressés communiquent avec Martin ou Lynda au (450) 759-1700. □

La Croisade



Michel Beauchamp

901

HORIZONTALLEMENT

- 1. Ardeur furieuse et opiniâtre.
 - 2. Appareil propulseur - Pro.
 - 3. Bradype - Lancer - Souillé.
 - 4. Démonstratif - Dégarni de ses grains - Pronom.
 - 5. Droite - Fleurs du rosier.
 - 6. Attachas - Habitant.
 - 7. Danse - Double.
 - 8. Forme d'écriture - Symbole - Issu.
 - 9. Unités de mesure agraire - Ensemble de napperons.
 - 10. Notre-Dame - Personnel - Arbrisseau.
 - 11. Se dit aux échecs - Règle double - En proportion de.
 - 12. D'être - Enivrent.
- 7. Vadrouiller.
 - 8. Personnel - Négation - Se met à la fin d'une lettre - Connu.
 - 9. Crochets - Moteur.
 - 10. Transparence d'un gemme - Au bout d'une antenne.
 - 11. Porte-bonheur - Adverbe.
 - 12. Assaisonnement - Partie.

VERTICALEMENT

- 1. Confusion de dates.
- 2. Bulbille - Mot enfantin - Symbole.
- 3. Mercure - Distinguée.
- 4. Peu dense - Chamois.
- 5. Qui tire sur le rouge.
- 6. Déclarer irréel - Tremblements de terre.

La solution du mois de décembre

S	A	R	C	A	S	M	E	S	E		
L	A	M	A	I	S	M	E	O	N		
A	R	A	B	E	S	R	E	C	I	T	
R	I	T	A	L	E	S	R	E	E	R	
M	E	T	N	A	O	S	S	E			
E	L	U	T	I	O	N	S	E	P		
S	R	R	N	I	E	L	L	E	R		
D	O	S	E	S	T	R	I	U	R	E	
E	U	T	A	E	S	N					
J	A	B	L	E	R	I	E	Z	T	E	
O	T	E	E	S	R	A	P	E	U		
B	E	E	S	P	E	U	P	L	E	R	

Programme de prévention en périnatalité dans Lanaudière

La Direction de la santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière, ainsi que les six CLSC de la région de Lanaudière, lancent le Programme "Naître égaux - Grandir en santé". Il s'agit d'un programme intégré de la promotion de la santé et de la prévention en périnatalité.

La Régie a octroyé 300 000 \$ par année aux CLSC afin de permettre la réalisation de visites à domicile aux femmes enceintes et aux jeunes mères de milieu défavorisé. Ces visites seront faites par des infirmières de CLSC à partir de la vingtième semaine de grossesse et jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de deux ans. Ce programme se fera en continuité avec le Programme de nutrition OLO (oeufs, lait, oranges).

La collaboration de tous les milieux impliqués, soit les CLSC, les Centres hospitaliers, les organismes communautaires et les médecins, sera nécessaire pour la réussite de ce projet qui vise à sortir ces familles de leur situation de pauvreté et d'isolement.

À court terme, ce programme contribuera à réduire le taux des bébés de petit poids et à plus long terme, à diminuer les abus et négligence et les problèmes de développement chez les enfants, en plus de donner une meilleure chance aux mères de retourner sur le marché du travail. □

Promotion originale des Marchés Métro à travers le Québec

Le programme de promotion Joyeux Noël et Bonnes Vacances des Marchés Métro verra 20 gagnants se partager cette caravane pour deux semaines de vacances, dépenses payées, durant l'année 1999. On voit ici Madeleine Denis et Réjean Sigouin, du Marché Métro de Saint-Donat, tenant des coupons de participation. S'il y a un gagnant dans la région, on apprendra son identité dans la prochaine édition du Journal. (photo: ALTITUDE)



GAGNANTE DU MOIS DERNIER:
Mme Brisebois

MOT-MYSTÈRE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTÈRE.

3 lettres • Mots, 1 consonne

ABEE	AIGU	ALEA	AURA	BOUEE
ABOI	AIL	ALOI	AUTO	
ADIEU	AILE	AOUT	AUX	CAIEU
AEDE	AIME	AREU	AVEU	CAYEU
AERE	AINE	ARIA	AVOUE	
AGIO	AIR	AUBE		DIEU
AIDE	AIRE	AULA	BAIE	DOUE
AIEUL	AISE	AUNE	BEAU	
AIEUX	AISY	AUNEE	BOUE	ETAU

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	U	A	T	E	A	R	U	A	R	I	A
2	U	I	A	E	R	E	E	D	E	A	A	I
3	N	U	N	E	T	Y	U	E	R	A	L	E
4	E	G	E	F	S	X	U	E	I	A	O	U
5	R	I	A	I	D	E	U	O	D	E	I	L
6	I	A	A	L	E	A	B	A	I	U	A	L
7	A	E	B	R	I	A	A	B	E	O	O	E
8	U	S	E	A	U	I	U	O	U	B	U	E
9	A	I	E	E	I	M	T	U	E	E	T	N
10	E	A	I	L	E	E	O	E	Y	B	V	U
11	B	D	C	A	I	E	U	A	A	L	U	A
12	A	B	O	U	E	E	C	E	U	O	V	A

Courez la chance de gagner 10\$ en envoyant au Journal votre bonne réponse. Tirage au sort tous les mois parmi les bonnes réponses reçues

Seront acceptées uniquement les coupures de journaux

CONCEPTION: BERNARD THERRIEN



Pourquoi l'image de la mariée? Voici la première de quatre définitions:

Comme la mariée qui, vêtue de sa robe de nocces, s'apprête à célébrer avec sa famille et ses amis, son engagement envers l'homme qu'elle aime, les donateurs, dans leurs belles parures, se préparent à fêter le 125e anniversaire de la paroisse qu'ils ont choisi d'habiter. Évidemment, toute la famille et les nombreux amis sont invités! VIVE LA MARIÉE!

Jusqu'au 15 janvier 1999

Un Noël qui nous ressemble et nous rassemble. Tel est le thème du concours de crèches intérieures et de l'exposition de crèches extérieures organisés par la Maison Art Boréal, 2e édition. À la Maison Art Boréal: plus de 40 crèches fabriquées de façon artisanale à partir de matériaux biens particuliers (bonbons, gâteaux, laine, carton...). Remise des prix le 10 janvier 1999, à la Maison de la Culture, à 14h.

C'est notre fête...on vous invite!

- Un calendrier souvenir est en vente partout au prix de 11,50\$ taxes incluses.
- La programmation tromestrielle (janv. fév. mars.) est aussi disponible partout gratuitement.
- Des fanions du 125e sont en vente, ils peuvent servir à décorer vos maisons et vos commerces.
- On vous donne des petits rubans-macarons si vous en faites la demande. Portez-les avec fierté.
- Le Journal Altitude publiera chaque mois dans un encadré spécial les activités du mois en cours, consultez-le.
- La radio, la télé et les journaux souligneront aussi nos activités d'envergure: ouverture officielle en février, grand défile d'époque en juin etc.

Enseignes & Lettrage

Commercial et résidentiel



.bois ouvré.coroplast
.pvc.métal.vitrines
.bannières.véhicules

.fabrication
.installation
.concepts exclusifs
.plans
.illustrations

Guy Roy

805 Principale
Saint-Donat
(819) Tél./Fax
424-5075

PROFESSIONNELS ET COMMERÇANTS À VOTRE SERVICE

ARCHITECTE



MANON BEAULIEU ARCHITECTE

519 Rue Principale Saint-Donat Qc J0T 2C0
Tél.: (819) 424-2815 / 4252 Téléc. (819) 424-5478

CÂBLE



CABLO G

Votre nouveau câblodistributeur

• 424-2082 • 425-3244 • 1-800-463-4284

EXCAVATION

Les Excavations St-Donat inc.
Bernard Lambert



Sable
Gravier
Terre
Pierre concassée
Enlèvement de la neige
Installation de fosse septique

418, rue Du Collège
C.P. 305
St-Donat (Québec)
J0T 2C0

SERVICES

POLARIS
LOCATION
VENTE ET SERVICE

CENTRE DE LOCATION ST-DONAT

659 Principale Saint-Donat 424-2124

ASSURANCES

ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS



Sylvie-Anne St-Amour
et François Lafrenière
C.d'A.Ass

617, rue Principale • Saint-Donat
(819) 424-3115
Sans frais: 1-888-791-3115
Télécopieur: (819) 424-7251

COMPTABLES

DAGENAIS, LAPIERRE, SIMARD ET ASSOCIÉS
COMPTABLES AGRÉÉS

Mario Simard C.A.
associé

922, RUE DE LIÈGE EST
MONTRÉAL, QUÉBEC
H2P 1L1
Téléphone: (514) 387-8140
Télécopieur: (514) 387-6334

422 A, RUE PRINCIPALE
SAINT-DONAT, QUÉBEC
J0T 2C0
Téléphone: (819) 424-3454
Télécopieur: (819) 424-1574

Mieux vaut une petite
annonce dans un
Journal qui frétille
qu'une annonce
diffusée devant du
monde qui roupille!

TORO **CENTRE DE LOCATION ST-DONAT** *Artens*

LOCATION,
VENTE & RÉPARATION
TONDEUSES, SOUFFLEUSES, TRACTEURS, TRONÇONNEUSES

424-2124
659, rue Principale Saint-Donat

Yves de Carufel
Comptable général licencié



1960 boul. Ste-Adèle
Ste-Adèle, J8B 2N5
Tél.: (450) 229-2346

472 rue Principale
St-Donat, J0T 2C0
(819) 424-3135

GARAGE



Garage Marcel Lamarche Inc.
Mécanique générale - Spéc. Freins, Soudure
Remorquage 24 heures, mise au point

Rue 125 Notre Dame de la Merci
C/o Rousseau J0T 2A0 ☎ (819) 424-5337

TÉL. 882-2744



Monsieur VIDE-TOUT Enr.
"OU PRESQUE"

VIDAGE DE FOSSES SEPTIQUES ET PUISARDS

Saint-Donat: Bur. 424-1465
Chertsey: Bur. (514) 882-2744
J. Valois

VA

Vézina, Forget et Associés Inc
ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS

327, rue Principale
Saint-Donat (Qc) • J0T 2C0
Té.: (819) 424-2311
Fax: (819) 424-5362

CONSTRUCTION MORIN PHILIBERT INC.

CONSTRUCTION RÉNOVATION

424-1549

NOTAIRES

Me RAYMOND M. SIGOUIN
L.L.B. D.D.N.

Me MARIE-CLAUDE RAYMOND
LL.L. D.D.N.

RAYMOND & SIGOUIN
NOTAIRES
CONSEILLERS JURIDIQUES

Place Monette 430 Principale c.p. 400 St-Donat
Tél.: (819) 424-2272 Fax: (819) 424-1574

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

Tél.: (819) 326-4071

Clinique Vétérinaire Ste-Agathe
Vétinaire Clinis

5, rue Ste-Agathe
Ste-Agathe-des-Monts Dr Jean Roberge, M.V.

AVOCATS

COUTU, GALLANT, PERREAULT
AVOCATES

M. ANNE-MARIE COUTU
M. ANNIE GALLANT

M. MADELEINE PERREAULT
M. MARIE-ANDRÉE CHARLAND

779, RUE ISIDORE, VILLE-DES-LAURENTIDES (Québec) J0R 1C0
Tél.: (514) 439-7300 Télécopieur (514) 439-6731

430, RUE PRINCIPALE, C.P. 52, SAINT-DONAT (Québec) J0T 2C0
Téléphone: (819) 424-2132 Télécopieur: 1-800-561-6382

DENTUROLOGISTE

Le denturologiste...
un expert en
plusieurs types de
prothèses dentaires



(819) 324-0433 *Raymonde Potvin Roy*

SERVICE À DOMICILE*
*HANDICAPÉS/3E ÂGE
PLAN DE FINANCEMENT
FACILITE DE PAIEMENT
20 ans d'expérience

Raymonde Potvin Roy
16, St-Donat
Ste-Agathe-des-Monts

PHARMACIENS

F. ALLARD B. GAGNON et associés
PHARMACIENS

membre du groupe **Obonsoins**

"Un conseil vous attend"

424-2626
398, Principale, C.P. 758 St-Donat

**Votre passeport
dure 5 ans...
Autant avoir
une bonne
image de
vous!**

ALTITUDE COMMUNICATIONS
424-2610

BOIS DE FOYER

La Bûche du Nord Inc.

Bois de foyer (sec)

Jean Léveillé 424-3095
2045, Route 125 Nord
St-Donat, Qué.
J0T 2C0

Éric Léveillé 424-1501

ÉLECTRICIEN

Tél.: 424-5599

Gaston Blais
ÉNT.-ÉLECTRICIEN

Spécialité: Chauffage électrique

2017 - Route 125
Notre-Dame de la Merci

PLANIFICATION FINANCIÈRE



Groupe Investors
LES SERVICES INVESTORS LIMITÉE

Louise Brière,
B.A.A., C.G.A., Pl.Fin.

519 A, Principale, St-Donat,
Qc, J0T 2C0

Tél.: (819) 424-3620
Fax: (819) 424-3280
Extérieur: 1-888-424-3620

**PETITES ANNONCES
(819) 424-2610**

* Annonce non-encadrée: 7\$
* Annonce encadrée: 8\$
Payé après parution: +1\$

À VENDRE

Dernière chance: Maison à donner ou presque. Votre transport environ de 5 à 7 milles dollars. Doit être transportée avant le 15 janvier 1999. Entrelacs. 228-2189.

Propriétés à revenus, 3 logements, 4 logements. Bons revenus, bon investissement, bien insonorisé, bien éclairé. (514) 227-0920 ou 424-2284.

2 terrains au lac Archambault, 60 000 pi. ca., coin des chemins Régimbald, Issa et Solange. Droit accès au lac Archambault. Prix demandé: 16 000\$

À LOUER

Grands logements rénovés dans le village, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, entrée laveuse-sécheuse, porte patio, paisible, libre immédiat. À partir de 295 \$/mois. 1 MOIS GRATUIT. 424-2552.

Logements 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, bien éclairés. Portes patio, grand balcon, près village St-Donat, rue Allard, entrée privée, déneigée, bien insonorisés, bien entretenus, MEUBLÉS. Info: 424-2284 ou (514) 227-0920.

Résidence Marmen, 3 1/2, 4 1/2, beaux grands, endroit paisible, tranquille. 424-3243.

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, eau chaude fournie, stationnement privé, informations: 424-4195.

Grand 3 1/2, 408 Principale, St-Donat (haut Banque Nationale). Libre immédiatement. 1 mois GRATUIT avec bail d'un an, 2 mois GRATUITS avec bail de 2 ans. 350\$/mois. Info: Banque Nationale 424-2033 Mme Carole Brière

OFFRE D'EMPLOI

Éducatrice (trice), à l'école Harmonie-Nature, disponible du lundi au jeudi de 16h00 à 20h30. Qualités requises: formation en éducation spécialisée ou loisirs ou expériences pertinentes, responsable, dynamique et capable de maintenir l'harmonie d'un groupe. Pour entrevue, communiquez avec Sr Marie-Nathalie au 424-2261 poste 40.

CENTRE D'HÉBERGEMENT

MAISON ÉMILIE GEORGÉE, Une résidence à dimension humaine pour votre santé et votre bien-être. CENTRE D'HÉBERGEMENT pour personnes du troisième âge ou autres • chambres privées • câble • repas • possibilité court séjour. À partir de 675 \$ par mois. (450) 588-0551.

DIVERS À VENDRE

Poêle à bois, bonne condition avec souffleur: 150 \$. Aussi tour à fer 12": 500 \$ 424-1332

**Bois de foyer sélectionné
424-7965**

Le cégep régional de Lanaudière requiert une section du Collège de L'Assomption

Le Cégep régional de Lanaudière a acquis récemment du Collège de L'Assomption un bâtiment qui abrite la constitution du cégep à L'Assomption. La transaction, qui s'est conclue pour la somme de 3,7 millions de dollars, porte aussi sur les terrains de stationnement, le mobilier, l'équipement

et une partie des collections de la bibliothèque.

La ministre de l'Éducation d'alors, Mme Pauline Marois, a affirmé qu'elle était très satisfaite de l'esprit de collaboration qui s'est manifesté au cours des négociations entre les représentants du collège privé et ceux du Ministère. Le règlement obtenu est

équitable et rend possible, dès 1998-1999, l'implantation du nouvel établissement dans un esprit d'unité et de coopération avec l'établissement privé. Rappelons que les autres constituantes du Cégep régional de Lanaudière sont situées à Joliette et à Terrebonne, alors que son siège est établi à Repentigny. □

Farter ses skis de fond pour en tirer le maximum

Faire farter ses skis est loin d'être superflu. C'est grâce au fartage que le ski adhère bien à la neige.

On estime que plus de 50 % des skieurs de fond pratiquent leur sport sur des skis fartsés. Le principe du fartage est simple, mais sa pratique plus compliquée. S'il fait froid, les cristaux de neige sont très durs. On applique alors, sous le centre de la semelle du ski, un fart dur (vert) dans lequel les pointes de cristaux pénètrent à peine, assez néanmoins pour assurer une bonne traction. Quant le ski est poussé vers l'avant, les pointes de cristaux se brisent, la friction du ski les fait fondre et le ski glisse sur un véritable coussin d'eau.

Au fur et à mesure que la température augmente, on se sert d'un fart de plus en plus mou (bleu ou rouge) pour faciliter la traction sur les cristaux qui sont, eux aussi, de plus en plus mous. L'application du fart — ou des klusters, sorte de tire utilisée sur la neige tapée et très humide ou sur la glace — s'effectue selon les recom-

mandations du manufacturier. Avec l'expérience, on adopte ses propres habitudes.

C'est sur les skis de bois que les farts adhèrent le mieux, et c'est aussi sur ce type de matériau qu'ils demeurent le plus longtemps. Les manufacturiers de skis de fibre de verre ont cependant mis au point différentes techniques visant à améliorer la rétention de la semelle.

Emportés par ce courant de simplification, les fabricants de farts ont mis au point un système de deux farts: un

pour la neige sèche et l'autre pour la neige humide, système qui se révèle satisfaisant dès qu'on en a maîtrisé la technique.

À l'autre extrémité des produits offerts, il existe maintenant plusieurs types de farts intermédiaires entre les trois farts de base vert, bleu et rouge. Les différences de température d'utilisation sont alors de quelques degrés seulement. À moins que la performance optimale ne soit, pour le skieur, une angoisse existentielle, les trois farts de base devraient suffire. □

URGENCE

**Mitch
dévaste
l'Amérique centrale**

1-888-234-8533

**DÉVELOPPEMENT
ET PAIX**

www.devp.org

**REMERCIEMENTS
Madame MARIE
POIRIER ISSA**



Merci de tout coeur à tous les parents et amis (es) qui nous ont apporté la chaleur de leur sympathie et le réconfort de leur amitié lors du décès de Madame Marie Poirier Issa, survenu le 6 décembre 1998 à l'âge de 76 ans, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes, fleurs, visites. Que chacun retrouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels. Son époux, Ludger Issa; ses enfants, Marcel, Marie-France (Réal); ses petits enfants, Viviane (Stéphane), Stéphane; arrière petit-fils, Julien; frères et soeurs.

ABONNEMENT JOURNAL ALTITUDE

Nom: _____

Adresse: _____ C.P.: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____

Retournez à: Journal Altitude 1350
426, Principale C.P. 1350 Saint-Donat (Québec) J0T 2C0
Infos.: (819) 424-2610 Fax: (819) 424-3615

Abonnement:
12,00\$: Canada (taxes incluses)
20,00\$: Étranger 1 an (12 numéros)

Nouvel abonnement
Renouvellement:

LIGUE DE QUILLES LES ÂÎNÉS DE NDM

Semaine du 23 décembre 1998

RANG	ÉQUIPES	POINTS SEM.	POINTS SAISON	DIFF.	
1	F. Allard pharmacie	6	79	0	M. Plante #4
2	Dépanneur Justin	8	78	1	P. Blanchard #3
3	Gaston Blais électricien	2	76	3	L. Beaudry #8
4	Métro M. Charbonneau	8	74	5	P. Gauthier #7
5	Ultramar	4	72	7	J. Dubord #9
6	Restaurant Aréa	6	69	10	M. Martel #10
7	Garage M. Lamarche	0	68	11	É. Soucy #6
8	Restaurant Murielle	4	62	17	M. Robert #5
9	Cuillère à Pot	2	58	21	R. Faucher #2
10	Exc. D. Archambault	0	44	35	J.P. Leduc #1

**LIGUE DE QUILLES DU JEUDI
À STE-ADÈLE
À LA RECHERCHE DE JOUEURS
424-4725 • 424-7167**

**EN 1999, LE PATRON
ET SON ÉQUIPE BAT
LA COMPÉTITION!**

Desrosiers Ford



Louis Desrosier
le patron



Serge Prévost
les ventes

**#1 POUR LES
PIÈCES ET SERVICE**

**VENEZ COMPARER NOS PRIX À L'ACHAT OU À LA
LOCATION SUR NOS VOITURES NEUVES ET USAGÉES**



90, BOUL. MORIN, STE-AGATHE • (819) 326-8944

1-800-567-6702